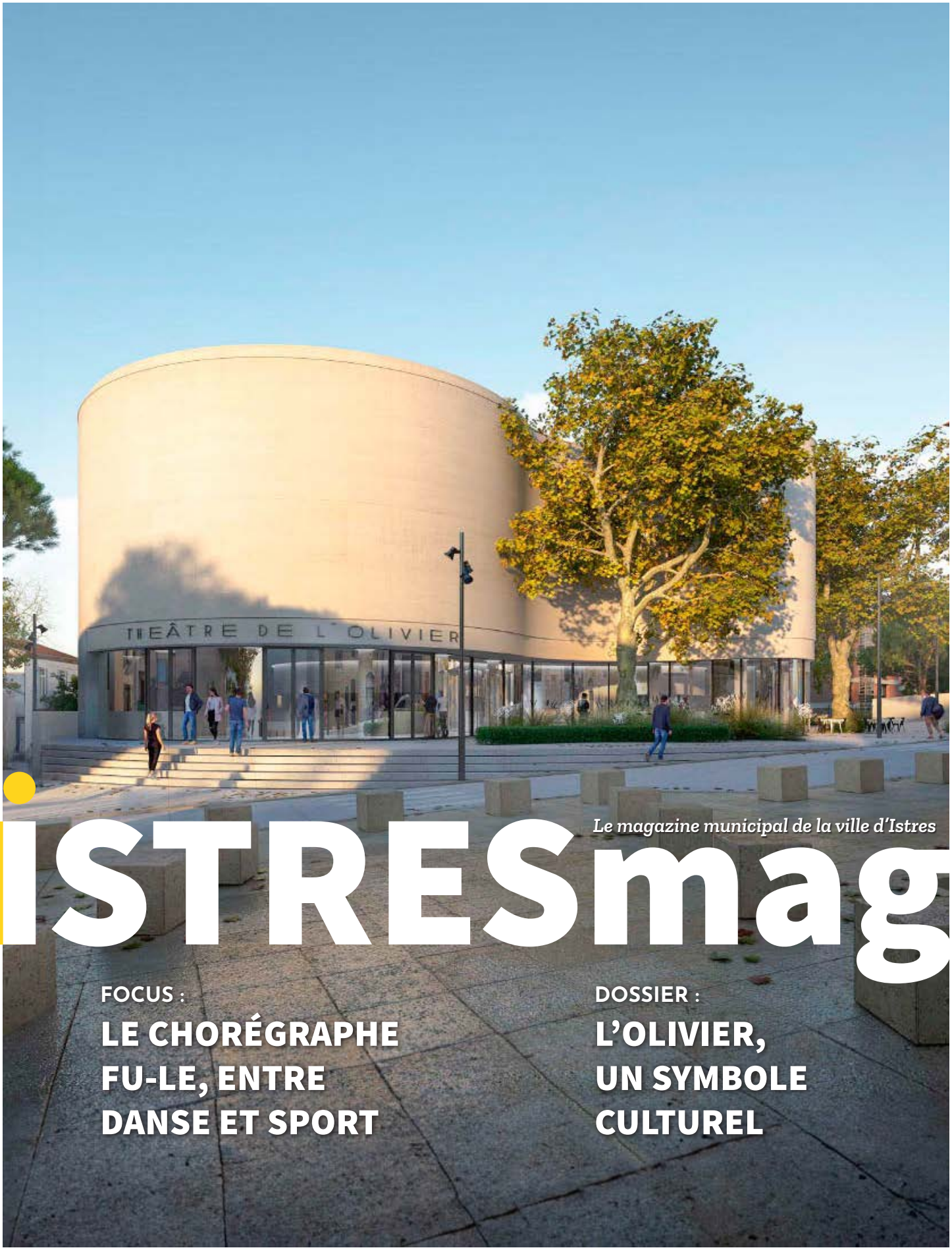

istres.fr

ISTRESmag

Le magazine municipal de la ville d'Istres

FOCUS :

LE CHORÉGRAPHE FU-LE, ENTRE DANSE ET SPORT

DOSSIER :

L'OLIVIER, UN SYMBOLE CULTUREL

©Wilmotte & Associés Architectes

> N° 323 novembre/décembre 2023

FOCUS **Fu LE**

EN IMAGES
Halloween

Sommaire

NOVEMBRE /DÉCEMBRE 2023

P. 4 À 13 ACTUALITÉS
- Marco Pérez envoute le public du Palio
- « Chase, Pat'Patrouille » s'invite aux 10 ans du carrousel
- Quand la danse célèbre le sport
- Hommage aux victimes du terrorisme
- Cosplay et manga font le plein !
- Bouhhh !
- Salon du vin et de la gastronomie : record battu !
- Par ici la bonne soupe !
- Le nouvel écrin de la base nautique d'Entressen
- Bienvenue aux nouveaux Istréens
- Jeunes, solidaires et engagés
- Une « Maison de l'Emploi » en Or !
- Des brioches pour un meilleur confort !
- Le devoir de mémoire
- VTT : une solidarité tout terrain
- Le Pôle aéronautique Jean-Sarrail d'Istres décolle !

P. 12 & 13 ISTRES À VOTRE SERVICE
- Garantir la conformité des actes

P. 14 À 16 MÉTROPOLE / ÉCONOMIE/EMPLOI
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- AFPA : Le « village des solutions »
- Une « Lueur gourmande » sur le net !
- Un garage solidaire au Tubé
- Nouveaux commerces

DOSSIER DÉTACHABLE
- L'Olivier, un symbole culturel

P. 17 FORMATION
- La mobilité : un enjeu de l'insertion socioprofessionnelle !

P. 18 SOCIAL
- Apprendre le français pour mieux s'intégrer

P. 19 ANIMAUX
- Le bien-être animal : une priorité éthique et sociale

Édito

Lors de la présentation du nouveau théâtre à l'Usine

François BERNARDINI
Maire d'Istres
Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, délégué à la sidérurgie, à la pétrochimie et à l'aéronautique.

L'année 2023 touche à sa fin, une fois encore, elle aura été marquée par une actualité dense, grave, un climat national et international souvent morose auquel il faut rajouter un contexte économique difficile.

Pour autant, nous ne baissons pas les bras. Bien au contraire, c'est dans ce type de situation que le service public et la politique municipale doivent pleinement jouer leur rôle.

Ce magazine en est le relais puisqu'il relate les projets que nous développons, les actions que nous menons ainsi que celles que vous, citoyens ou associations, mettez en place pour le bien-être de tous.

Dans ce numéro, une large place est donnée à une réalisation qui me tient particulièrement à cœur : la reconstruction du Théâtre de l'Olivier. Cet édifice, depuis près d'un siècle, constitue le symbole culturel de notre ville. Son emplacement idéal ne pouvait pas être remis en question et bientôt un équipement remarquable remplacera le théâtre actuel.

La culture ouvre les esprits et les emmène à la connaissance et à la tolérance.

Un projet magnifique dans sa forme et dans son fondement. Garder la culture au centre de la ville, c'est lui donner une place prépondérante dans notre société. J'aime le dire et le redire, la culture ouvre les esprits et les emmène à la connaissance et à la tolérance.

Avec son cinéma, son centre d'art, ses écoles de danse et de musique, bientôt sa médiathèque et son théâtre réinventé, Istres offrira à sa population un choix culturel inégalable par sa qualité et sa variété.

Une actualité présente dans ce magazine que je tenais à évoquer dans cet éditorial, c'est le décollage de notre pôle aéronautique Jean-Sarrail qui en accueillant la maintenance des Airbus militaires MRTT démontre que notre vision du développement économique industriel était extrêmement pertinent, puisqu'il se retranscrit dans les faits.

Enfin, en tournant ces pages, vous découvrirez le programme des festivités de Noël que petits et grands attendent avec impatience.

Bonne fin d'année à tous.

EM IMAGES
10 ans du carrousel

LOISIRS ET SPORT
Le Twirling bâton

P. 20 PATRIMOINE
→ Rolande Nastro, la mémoire de Rassuen

P. 21 À 23 AGENDA
→ Istres au gré de vos envies

P. 24 & 25 FOCUS
→ Fu LE réussit le grand écart entre danse et sport

P. 26 & 27 LOISIRS ET SPORT
→ Émilie et Alice deux gazelles à l'assaut du désert
→ Le Twirling bâton : l'art dynamique de la danse et de la précision

P. 28 LE CONSEIL MUNICIPAL

P. 29 EXPRESSION

P. 30 ÉTAT CIVIL / BLOC NOTES

Ville d'ISTRES
www.istres.fr

Marco Pérez envoûte le public du Palio.

C'est dans des arènes du Palio pleines qu'a triomphé Marco Pérez, jeune espoir de la tauromachie, pour sa première novillada piquée. Abrivado, danse flamenco et course camarguaise avec le Toro-Club ont également donné le tempo de ce week-end taurin (14 et 15 octobre) qui clôturait la temporada istréenne 2023.

© Michel Naval

© Lili Khalfaoui

« Chase, Pat'Patrouille » s'invite aux 10 ans du carrousel

Pour un anniversaire en grande pompe on ne pouvait pas mieux faire. Le carrousel des allées Jean-Jaurès fêtait le 25 octobre ses 10 ans avec un invité de marque : « Chase » le chien policier de Pat'Patrouille ! C'est dire qu'il y avait foule devant le manège. Les enfants vivaient, pour certains, un vrai rêve éveillé… Du bonheur, rien que du bonheur, dans les regards et les sourires des petits fans du dessin animé du moment. Cette belle rencontre était aussi l'occasion de récompenser les jeunes participants au concours de dessin organisé à l'occasion des 10 ans du manège. En tout, 26 dessins étaient en lice, 21 dans la catégorie 6/8 ans et 5 dans celle des 3/5 ans. Si tous les enfants qui ont exprimé par le dessin leur vision du carrousel ont été récompensés, les deux premiers de chaque catégorie ont eu, respectivement, un lot de 30 et 15 tours.

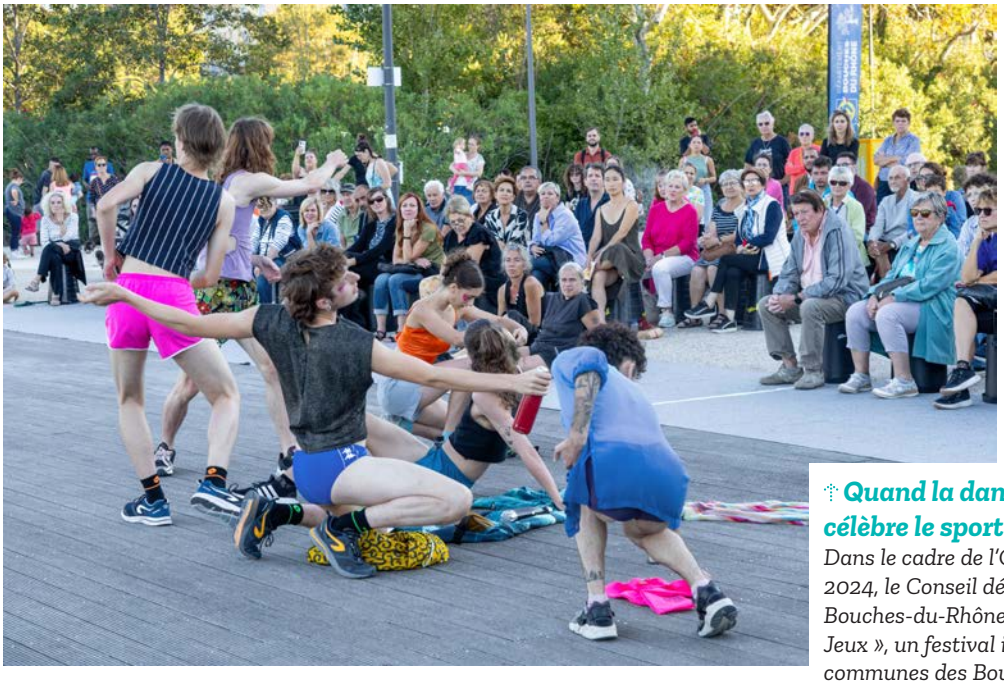

Quand la danse célèbre le sport

Dans le cadre de l'Olympiade culturelle 2024, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône proposait « 13 en Jeux », un festival itinérant sur plusieurs communes des Bouches-du-Rhône dont Istres, fin septembre. Un rendez-vous, dans la rue, qui célébrait le sport et la culture, autour d'une programmation où le mouvement et la fête étaient les ingrédients principaux.
Durant tout un week-end, Istres a bougé, de l'étang de l'Olivier au portail d'Arles en passant par les allées, au rythme des chorégraphies et déambulations imaginées par la chorégraphe Josette Baïz, dont une soirée « techno » au café-musique l'Usine.

Hommage aux victimes du terrorisme

Lundi 16 octobre, François Bernardini, maire d'Istres, appelait au rassemblement de la population, en hommage aux victimes de l'attentat d'Arras dans lequel Dominique BERNARD, professeur de Français a perdu la vie et en mémoire de Samuel PATY, professeur d'Histoire assassiné en 2020. Une minute de silence a été observée et la Marseillaise a été chantée par le public venu se recueillir lors de ce rassemblement citoyen.

Cosplay et manga font le plein !

Avec plus de 3 500 visiteurs durant le week-end du 14 et 15 octobre, la 12e édition du salon « Eternellement manga », organisé par Espace Pluriel Jeunes, a transporté Istres au cœur de la culture nipponne. Un pur régal pour les amoureux du genre et pour les autres une plongée dans un autre monde !

Bouhhh !

Frissons garantis le 31 octobre dans les rues du centre-ville envahies par une horde de damnés, de fantômes, de sorcières, de zombies et de monstres en tous genres en quête de bonbons ! Dans le centre ancien installé dans la « plaine de la désolation » (place Auguste-Tronc rebaptisée pour l'occasion) un chevalier mort-vivant contait des histoires à vous faire frémir ! La maison des traditions (ancien Hôtel de ville) était méthodiquement transformée en une maison hantée par l'association des habitants du vieil Istres...

Record battu !

Avec plus de 6 300 visiteurs, le salon des vins et de la gastronomie a enregistré début novembre son plus gros chiffre de fréquentation depuis sa création il y a une trentaine d'années ! Une édition 2023 de grande qualité avec plus de 80 exposants dont les incontournables et les valeurs sûres, bien entendu, mais aussi environ 20 % de nouveaux participants. Un cocktail de tous les goûts, pour une multitude de gourmets venus se régaler de produits des terroirs et régions de France…

Par ici la bonne soupe !

Pour la 7e année consécutive, la Ville, avec la complicité des C.I.Q. et des associations de quartiers, invitait une nouvelle fois au mois d'octobre à entrer dans l'automne avec une soupe ! Des quartiers Ouest à Entressen en passant par l'Est et le Sud de la ville, une seule consigne : la convivialité autour d'une bonne soupe (ou plusieurs) préparée en commun… Un rendez-vous qui chaque année attire de plus en plus d'istréens désireux de prendre part à cette annuelle et gourmande « Ronde des soupes ».

À noter...

Gratuité des parkings souterrains

Afin de favoriser l'attractivité des centres-villes durant les fêtes de fin d'année, la Métropole a choisi d'offrir des heures de gratuité de stationnement dans certains parkings métropolitains. Ainsi les parkings souterrains d'Istres (Carmes, Arnavaux et Victor-Hugo) seront gratuits de 10h à 19h les samedis 9, 16 et 23 décembre et les dimanches 10, 17 et 24 décembre. D'autres parkings du territoire métropolitain sont concernés par cette mesure durant le mois de décembre : à Salon-de-Pce, à Marseille, à Aix-en-Pce, à Aubagne, à Cassis et à La Ciotat (seulement sur une plage horaire de deux heures pour certains d'entre eux).

Don du sang

Régulièrement l'Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Istres organise des collectes de sang. Le don du sang est un acte anonyme et gratuit. La ville d'Istres est « commune donneur » (partenaire de l'EFS) et s'engage dans la promotion du don du sang. Les prochaines collectes auront lieu de 15h à 19h30, et les 13 décembre et 26 décembre à la halle polyvalente.

Réservez votre rdv en ligne : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Le nouvel écrin de la base nautique d'Entressen

Après plusieurs mois de travaux, inauguration, mercredi 4 octobre, de la nouvelle base nautique d'Entressen, par le maire d'Istres, François Bernardini. L'ancien bâtiment, datant des années 80, était devenu au fil des ans inutilisable notamment en termes d'isolation thermique et d'infiltrations d'eau. De plus, les besoins grandissants des utilisateurs nécessitaient une organisation différente des nouveaux locaux dans un souci de bon fonctionnement, de modernisation et de confort des usagers. Il a donc été démoli et reconstruit afin d'accueillir à nouveau les scolaires, les écoles de sports et stages, les clubs nautiques d'Entressen (voile, kayak et modélisme), l'animation estivale, l'activité de club et hors club, les pratiquants occasionnels et des publics divers telles que les personnes souffrant d'un handicap, les seniors… Coût des travaux 680 000 €, financés avec l'aide du Conseil départemental (130 000 €) et de la Métropole AMP (180 000 €)

Bienvenue aux nouveaux Istréens !

Samedi 4 novembre, au cœur de l'auditorium de l'hôtel de ville, François Bernardini et les élus de l'équipe municipale ont accueilli une soixantaine de nouveaux Istréens sur les 200 recensés en 2023, lors de la désormais traditionnelle cérémonie dédiée aux nouveaux arrivants. L'occasion pour le Maire de réaffirmer la force d'engagement au quotidien de l'équipe municipale en faveur du bien-être et des préoccupations des Istréens, mais aussi d'évoquer les projets, qui engagent toujours un peu plus la ville dans une dimension d'avenir. Soulignant aussi l'identité forte de la ville en matière d'aéronautique, d'environnement, de tissu associatif, culturel et sportif pour tous.

Associations

Le dossier unique de demande de subvention 2024 est disponible en ligne sur le site internet de la ville (www.istres.fr rubrique Ma ville / Associations). La date limite de dépôt des demandes de subvention est fixée au 31 décembre 2023 inclus.

Pour toute information contacter le 04 13 29 59 13.

Prix « Environnement 2023 »

La Ville d'Istres a été récompensée par le concours «Environnement 2023» organisé par Provence Tourisme, pour son action mise en œuvre cet été, de récupération des eaux des piscines pour l'arrosage. Ce concours annuel vise à mettre en lumière les actions menées dans les Bouches-du-Rhône pour lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter aux changements.

Appli « Istres & vous »

L'application de la ville (IOS et Androïd) s'enrichit de deux nouveautés : une pastille « Animaux », qui recense toutes les actions menées à Istres pour le bien-être animal. L'autre ajout se trouve dans la pastille « Culture » où un espace est désormais dédié à la chapelle Saint-Sulpice. Depuis son lancement, en mai 2022, l'application « Istres & vous » compte près de 5 500 utilisateurs.

Médecin généraliste

Un nouveau médecin généraliste vient de s'installer à Istres. Il s'agit du docteur Ghislaine Gasc. Son cabinet se trouve à la clinique de l'Olivier, 4 rue Roger-Carpentier. Consultation tous les jours (sauf le mercredi et week-end) de 9h à 18h30.

Prise de rendez-vous via la plateforme maiia.com ou au 04 42 47 61 90.

Jeunes, solidaires et engagés

Après un séjour de cohésion d'une semaine fin octobre, au centre de vacances d'Istremont, avec leur coordinatrice, Claudie Geoffroy, les sept volontaires de la promotion 2023-24 du service civique ont intégré la Maison de la Citoyenne et du Citoyen Gisèle Halimi pour commencer leurs missions d'engagement sur la commune. Des volontaires salués, le 8 novembre dernier à l'hôtel de ville par le maire d'Istres, François Bernardini, pour leur engagement solidaire et citoyen au travers de 8 mois de missions environnementales ou liées à l'aide alimentaire... d'utilité publique ou encore au travers d'une formation aux premiers secours notamment. Des missions qui leur offrent l'opportunité de "grandir", s'épanouir, prendre confiance en eux et acquérir de l'expérience en équipe. Souhaitons à Florian, Elisa, Maëlle, Mathilde mais aussi à Anna, Marie et Simon du Corps européen de solidarité de profiter et contribuer chacun à la réussite de cette belle aventure humaine.

À noter...

Consultations juridiques gratuites

À partir du mois de janvier 2024, une consultation gratuite d'avocat généraliste aura lieu une fois par mois sur rendez-vous (le jeudi) dans les locaux de France Services au Prépaou. Celle-ci vient en complément des 3 permanences juridiques (droit de la famille, des enfants et du travail), déjà proposées au sein du Point Justice à la Maison de la citoyenne et du citoyen « Gisèle-Halimi » au CEC.

Info et rendez-vous au 04 13 29 56 20.

Centre de soins non programmés

Notez-le, un Centre de Soins Médicaux et Infirmiers Non Programmés a ouvert depuis peu ses portes au N°30 ronde des Florins à Istres. Il s'agit du centre « Ultramed - Istres », ouvert 7j7 de 9h à 20h.

Renseignements au 04 90 56 47 91
ou sur internet : www.ultramedistres.com

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
www.istres.fr
SUIVEZ-NOUS
@villedistres

Un trophée remis à Nathalie Ferry cheffe de projet diversité MdE, en présence de François Bernardini, maire d'Istres, de Régis Passerieux, sous-préfet, de René-Francis Carpentier, maire de Carry-le-Rouet, conseiller métropolitain délégué à l'insertion.

Une « Maison de l'Emploi » en Or !

La Maison de l'Emploi Ouest Provence a reçu, fin septembre au Château des Baumes, le « Trophée Or des Initiatives FSE » pour son travail en faveur de la féminisation des métiers de l'industrie. Une reconnaissance pour cet organisme, créé en 2007 par François Bernardini, qui œuvre en faveur de l'égalité professionnelle et la mixité des métiers avec notamment une action intitulée « La diversité, une richesse pour l'entreprise », co-financée par le Fonds Social Européen (FSE), l'État, la Région Sud, la Métropole AMP, le Contrat de Ville Istres… Ainsi, plusieurs initiatives à destination des femmes du territoire Istres Ouest Provence sont mises en œuvre chaque année, afin de les sensibiliser à l'élargissement de leurs choix professionnels et de les accompagner vers les emplois porteurs du territoire, notamment l'industrie, encore trop majoritairement masculins. Plus de 350 femmes ont ainsi été sensibilisées, dont une bonne partie a adhéré pour s'engager dans un parcours « atypique ». Bon nombre d'entre elles occupent aujourd'hui un emploi pérenne et à temps plein.

Des brioches pour un meilleur confort !

Traditionnellement le maire, François Bernardini, est l'un des premiers chaque année à participer à « L'opération Brioche » organisée en octobre par les bénévoles de l'association la Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos. Une rencontre qui permet aussi d'évoquer les avancées, en termes de confort, offertes aux résidents atteints de handicap mental, grâce aux collectes réalisées par cette vente.

En tout, cette année, 16 677 brioches ont été vendues sur l'ensemble des 12 communes concernées par l'opération, permettant de récolter au total 113 780 € (dont 21 670 € à Istres avec 3 346 brioches vendues).

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps et apporter votre soutien dans cette aventure solidaire, contactez le siège de la Chrysalide au 07 76 35 20 05

Le devoir de mémoire

La Ville d'Istres et ses associations patriotiques et d'anciens combattants mettent un point d'honneur à rendre hommage aux femmes et aux hommes qui, souvent au prix de leur vie, se sont battus pour la France. Ainsi, le 16 octobre, la municipalité commémorait le 46e anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu d'Algérie ; le 1er novembre hommage était rendu, à Entressen, au mémorial Homesick Angel et aux cimetières St-Sulpice et Rouquier, à celles et ceux Français ou alliés tombés pour notre République. Enfin, le 11 novembre, la commémoration du 105e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale était intense, par la participation citoyenne, tant à Entressen qu'à Istres. Un devoir de mémoire citoyen qui fait sens auquel ont pris part des élèves de CM2 de l'école R. Ortollan, qui ont déposé des œillets rouges devant la stèle de la paix et entonné « l'enfant au tambour » (photo).

De gauche à droite Bernard Cathalot, président de la Chrysalide, Jean Blondeau directeur général des établissements de la Chrysalide et Jacob Valère président IS VTT lors de la signature de la 13e convention de partenariat IS VTT/La Chrysalide.

VTT : une solidarité tout terrain

Istres Sport VTT et la Chrysalide (accompagnement des personnes adultes et enfants en situation de handicap mental) viennent de signer pour la 13e année consécutive une convention de partenariat permettant aux usagers des IME d'Istres et d'Entressen de faire régulièrement des sorties en VTT, en toute sécurité. Ainsi, depuis plus d'une décennie le club istréen, labellisé sport & handicap, organise régulièrement, tout au long de l'année, des sorties avec des personnes en situation de handicap mental. Celles-ci sont encadrées par des éducateurs spécialisés et des membres bénévoles du club de vélo tout terrain. Ces balades, d'une quinzaine de kilomètres, se déroulent dans la pinède au bord de l'étang de Berre ou bien en zone urbaine quand le temps est pluvieux, ou encore dans la campagne entressenoise. Au fil du temps, Istres Sport VTT s'est équipé de matériel spécifique comme des VTT tandem, avec l'aide de divers partenaires dont la Ville d'Istres.

Le Pôle aéronautique Jean-Sarrail d'Istres décolle !

Depuis près de dix ans, l'ancien hangar Mercure de Dassault Aviation incarne une nouvelle ambition pour l'industrie aéronautique civile et militaire à Istres. Devenu depuis Pôle aéronautique Jean-Sarrail, de nombreux partenaires publics et privés concourent à son développement au service de l'économie du territoire et de sa population. Le 12 octobre 2023, l'État a retenu le site istréen pour y opérer, par l'un des sous-traitants d'Airbus, la maintenance opérationnelle des Multi Rôle Tanker Transport (MRTT) - A330 « Phénix » stationnés sur la Base aérienne 125 « Charles-Monier » voisine.

Ces avions sont amenés à remplacer progressivement les anciens Boeing C-135 mis en service en 1964. Cette flotte, désormais composée de douze appareils et à terme de quinze, sera donc entretenue sur place, à la fois dans les hangars dédiés construits par le ministère des Armées mais aussi dans le bâtiment de 23 000 m² qui va être entièrement adapté dans cette intention, avec une capacité d'accueil de trois MRTT simultanément. Il s'agira également d'aménager les abords extérieurs du site, notamment en viabilisant les terrains et en renforçant le revêtement de la piste. Les travaux d'aménagement pour recevoir la flotte de MRTT devraient débuter en juin 2024 afin d'y accueillir le premier avion en maintenance en juin 2025.

Des centaines d'emplois en découleront et des formations spécifiques seront mises en place afin de les faciliter.

Ce projet devient une réalité marquante.

« Le Pôle s'envole ! C'est le fruit d'une action adroite. Nous avons mis les moyens à travers des gens qui avaient des compétences. Nous avons constitué une équipe de très haut niveau, pilotée par Olivier Darrason : le général Jean-Paul Paloméros, ancien chef d'état-major de l'Armée de l'Air et ex-commandant à l'OTAN ; Laurent Collet-Billon, ancien délégué général de la DGA ; Jean-Louis Montel, ancien directeur général des essais chez Dassault Aviation ; enfin, Alain Falque, qui a dirigé Aéroports De Paris Ingénierie. C'est un changement de philosophie, une nature nouvelle dans les rapports industriels. Nous avons été aidés par une prise en compte des cinq commandants de base successifs. Nous avons également pu compter sur le soutien précieux de Régis Passerieux, sous-préfet de l'arrondissement d'Istres ».

François Bernardini
Maire d'Istres, vice-président de la Métropole Aix-Marseille Provence délégué à la sidérurgie, la pétrochimie et l'aéronautique, président de la SEM Pôle aéronautique Jean-Sarrail d'Istres.

LA VILLE D'**ISTRES**
À **VOTRE SERVICE**

De gauche à droite : Laëtitia, Patricia, Valérie, Fanny, Mélanie et Karine

#LA DIRECTION DES ASSEMBLÉES

GARANTIR LA CONFORMITÉ DES ACTES

La direction des assemblées et des actes réglementaires de la mairie, souvent appelée le service des séances ou le service du conseil municipal, a un rôle essentiel dans le fonctionnement de la gouvernance locale. Les agents qui composent cette direction sont les garants de la transparence et de la légalité de l'ensemble des actes, décisions et procédures qui émanent du conseil municipal.

« C'est un service qui réclame beaucoup de rigueur, de l'engagement et de la disponibilité »

Parmi les missions dévolues aux agents de la direction des assemblées et des actes réglementaires, on recense quelques actions fortes de sens comme l'organisation des réunions du conseil municipal, un travail primordial et rigoureux qui implique un fort sens de l'engagement et des responsabilités. Un travail important de « montage et de suivi» des dossiers, des actes administratifs et réglementaires, qui va bien au-delà de la seule organisation des conseils municipaux. Car l'équipe s'investit sans compter au quotidien pour instruire les dossiers et la quasi totalité des registres qui émanent de la gestion au quotidien de la commune. Il gère les archives des réunions passées, la rédaction des délibérations et des décisions prises par le conseil municipal. Cela permet de conserver un historique de toutes les activités et décisions de la mairie.

Respect des lois et règlements
La direction des assemblées veille à ce que toutes les réunions du conseil municipal se déroulent conformément aux lois, aux règlements et aux procédures établis. Il s'assure également que les décisions prises par le conseil municipal respectent la législation en vigueur.

Transparence et accès à l'information
Il contribue à promouvoir la transparence en mettant à la disposition du public les informations concernant les activités du conseil municipal. Cela peut inclure la publication des ordres du jour, des procès-verbaux et d'autres documents officiels. *« C'est un service qui réclame beaucoup de rigueur, de l'engagement et de la disponibilité », explique Valérie Di Caro, responsable de la direction des Assemblées, « ce service a un rôle clé dans la gestion des réunions du conseil municipal, la documentation des décisions prises et la garantie de la transparence et de la conformité légale dans le processus de gouvernance locale »*, souligne t-elle.

Une assistance aux élus
Les membres du conseil municipal peuvent avoir besoin d'informations, de conseils ou d'orientation sur les procédures et règlements. La direction des assemblées les aide en répondant à leurs questions et en fournissant un soutien administratif.

D'autres missions sont également du ressort de la direction des assemblées et actes réglementaires, comme l'organisation et la préparation de chaque conseils de quartiers.

Nicolas Davini
Directeur général des services de la ville d'Istres

«C'est une direction dont l'objectif premier est le respect des procédures et des délais. Une mission d'importance pour ce service qui produit des actes administratifs importants et dont l'efficacité de l'action municipale dépend de leur solidité. Cela présuppose et requiert des qualités qui font appel à la rigueur, le sens de l'organisation et l'adaptabilité car jusqu'au vote en Conseil municipal un acte est susceptible d'être modifié. Cela implique une capacité qui allie réactivité et gestion du stress. Une direction qui revêt un aspect tout particulier dans la mesure où il applique la volonté municipale de totale transparence des actes administratifs. »

À noter la retransmission en direct de chaque conseil municipal, accessible depuis le site internet de la ville : www.istres.fr

LE SAVIEZ-VOUS ? DIFFÉRENCES ENTRE ARRÊTÉS ET DÉCISIONS

➜ Les arrêtés et les décisions du maire sont tous deux des actes administratifs pris par le maire d'une commune, mais ils diffèrent par leur nature et leur portée.

➜ Un arrêté est un acte administratif unilatéral pris par le maire dans le cadre de ses compétences.

➜ D'une autre part, une « décision » du maire est également un acte administratif issu de pouvoirs délégués au Maire par vote du conseil municipal et également soumis aux lois et règlements. Il peut s'agir de décisions liées à la gestion quotidienne de la commune, à des autorisations spécifiques ou à des situations administratives particulières.

À ISTRES, **LA MÉTROPOLE VOUS ACCOMPAGNE!**

Première métropole française de par sa superficie (3 148 km²), la Métropole Aix-Marseille Provence comprend 92 communes dont la ville d'Istres et assure un grand nombre de compétences (aménagement, déchets, environnement, etc.). Elle joue également un rôle majeur sur le plan économique et les déplacements. François Bernardini, maire d'Istres, siège au conseil métropolitain en tant que vice-président de la Métropole Aix-Marseille Provence délégué à la sidérurgie, la pétrochimie et l'aéronautique.

ampmetropole.fr

Découvrez vos services métropolitains

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Vous êtes nombreux, cette année, à vous questionner sur les raisons qui ont mené à une augmentation du montant de la taxe foncière et notamment la part consacrée à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) collectée par la Métropole. Des explications s'imposent donc, pour comprendre cette évolution.

Tout d'abord les impacts des décisions de l'Etat et de la loi de finances pour 2023. Les bases d'imposition des locaux d'habitation et des établissements industriels sont indexées sur l'inflation. Chaque année, cette actualisation est fixée par la loi de finances et s'impose à l'ensemble des locaux concernés. Pour l'année 2023, le coefficient de revalorisation des bases a été fixé à +7,1%. Cela impacte de facto le montant de TEOM qui est une taxe assise sur la même base d'imposition que la taxe foncière sur les propriétés bâties. Autre facteur d'augmentation, la suppression de la Taxe d'habitation sur les résidences principales, sur la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations). Celle-ci, qui apparaît sur le même avis d'imposition que la TEOM, la Métropole a voté un produit pour 2023 de 21,3 millions d'euros stable par rapport à 2022. Les contribuables voient pourtant paraitre une hausse du taux de la taxe GEMAPI. Cette hausse du taux est indépendante des décisions prises par la Métropole. C'est en réalité la conséquence de la suppression de la taxe d'habitation. En effet, cette taxe qui auparavant était répartie par l'administration fiscale sur les 4 taxes de la fiscalité directe locale proportionnellement aux recettes procurées l'année précédente sur le territoire de la Métropole, est désormais répartie sur 3 taxes (foncier bâti et non bâti, cotisation foncière des entreprises).

Ensuite, les décisions de la Métropole en 2023 en matière d'harmonisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire. La loi prévoit que la Métropole Aix-Marseille-Provence dispose de 10 années, suivant sa création, pour harmoniser le taux de TEOM d'ici 2026. Initiée en 2021 par les ex-territoires cette harmonisation s'est poursuivie en 2023 pour les communes dont le taux de TEOM se situait en dessous du taux de 14%. Ainsi, cette année, deux taux sont appliqués sur le territoire Métropolitain : 14% pour l'ensemble des communes excepté Marseille dont le taux est fixé à 18,1%. Cette harmonisation progressive permet d'assurer une plus grande équité des contribuables du territoire métropolitain face à l'impôt. Parallèlement, la Métropole fait face à une forte augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) décidée par l'Etat pour les années à venir, ainsi que des hausses de coûts des différentes opérations relatives à la collecte, au recyclage, à la valorisation et au traitement des déchets. Par ailleurs, la Métropole doit également financer des investissements très lourds en terme d'équipements de tri et de traitement.

INFO DÉCHETS « ENGAGÉS AU QUOTIDIEN »

➜ La gestion des déchets du quotidien, y compris en déchèterie et dans les points d'apport volontaire (colonne de tri) relève de la Métropole AMP et non de la ville. L'intercommunalité a mis en œuvre un centre d'appel unique d'information sur les déchets intitulé « Engagés au quotidien » (EAQ) au 0800 94 94 08 (N° vert - appel gratuit). Il répond aux questions des habitants concernant la thématique des déchets (problème de collecte, débordement de colonne de tri, compostage,...) du lundi au vendredi sans interruption de 8h à 18h30 (hors jours fériés ou chômés) et le samedi sans interruption de 7h30 à 17h30.

UNE REDEVANCE DÉCHETS POUR LES PROFESSIONNELS

➜ Que vous soyez commerçant, artisan, une entreprise, une association ou un établissement public, vous êtes responsable de la gestion des déchets issus de votre activité. En tant que professionnel, vous devez veiller à choisir des filières conformes à la réglementation et vous assurer de leur traitement jusqu'à leur élimination ou valorisation. Ainsi, à compter du 1er janvier 2024, les professionnels de l'ensemble du territoire métropolitain devront s'acquitter d'une Redevance Spéciale pour la collecte de leurs déchets assimilables aux ordures ménagères. Pour plus d'information : https://dechets.ampmetropole.fr/pro

Le « village des solutions », pour se former et trouver son avenir

Le village des solutions Afpa Istres est un lieu dynamique dédié à la formation et à l'accompagnement professionnel. Que vous soyez en recherche d'emploi, en reconversion ou simplement en quête de perfectionnement, l'Afpa d'Istres offre une multitude de solutions et de formations tout au long de l'année. Visite guidée des possibilités qui y sont proposées.

Avec plus de 1 500 personnes accueillies, l'année 2023 marque une nouvelle ère pour l'Afpa d'Istres avec un nouveau bâtiment qui vient d'être mis en activité pour assurer l'accueil et l'accompagnement des publics vers un projet professionnel ou de formation, des créations d'ateliers modernes tels que le soudage, le tuyautage, la maintenance et l'automatisme. Des améliorations qui s'inscrivent dans la volonté de créer un environnement propice à l'essor professionnel !

Trois piliers pour la réussite

L'Afpa d'Istres se distingue par son approche globale axée sur l'accompagnement, la formation et la création d'un véritable village des solutions. L'accueil inconditionnel est au cœur de cette démarche, offrant des solutions adaptées à chacun, qu'il s'agisse de demandeurs d'emploi, de personnes en reconversion, de jeunes dès 16 ans, de bacheliers en recherche d'une formation postbac ou encore d'entreprises en quête de perfectionnement pour ses salariés.

Un panel de formations adaptés à tous.

Le centre s'adresse à un public diversifié, allant des demandeurs d'emploi aux salariés en passant par les lycéens et les étudiants. Les formations, du niveau CAP à Bac +2, couvrent divers secteurs tels que l'industrie, l'informatique, les fonctions supports et bien d'autres.

Focus sur les formations de niveau 5

Particulièrement intéressantes, les formations de niveau 5 (Bac+2) certifiées par l'Etat, sont en plein essor. Les métiers tels que technicien supérieur de maintenance industrielle (TSMI), automaticien (TSAII), web développeur (DWWM), Technicien supérieur système et réseau (TSSRI), Assistante Ressources Humaines (RH), Gestionnaire comptabilité fiscalité (GDCF), Gestionnaire de paie (GDP) ouvrent de nouvelles perspectives aux apprenants.

Apprentissage et alternance

L'offre de l'Afpa est également riche en parcours en alternance accessible en contrats d'apprentissage pour des métiers de niveau 3 (CAP) à niveau 5 (Bac +2) avec une rémunération assurée par les entreprises en fonction de la convention collective dont elles dépendent et de l'âge de l'apprenti. Les secteurs tertiaire, informatique, industrie (pôle métaux et maintenance), restauration rapide ou collective et service à la personne sont concernés à Istres, offrant ainsi 18 titres professionnels en apprentissage. Deux modalités d'accès sont proposées aux apprentis. D'une part des entrées et sorties permanentes tout au long de l'année, permettant à chacun de trouver une solution de formation en apprentissage à tout moment. D'autre part, des groupes dédiés à l'apprentissage/alternance avec des entrées à dates fixes, offrant une structure plus rythmée pour les candidats et les entreprises.

L'apprentissage, une pédagogie de l'excellence

L'apprentissage à l'Afpa repose sur une pédagogie innovante. Les apprentis, âgés de 16 à 29 ans, bénéficient d'une transmission de savoirs par l'expérimentation dans des ateliers ou salles de formation reproduisant l'environnement collaboratif en entreprise, favorisant ainsi le développement des compétences clés. Une bibliothèque virtuelle et des ressources en ligne (plateforme Métis) viennent enrichir cet apprentissage, offrant aux apprenants une autonomie progressive.

Plus d'infos Facebook : Afpa Istres
Site web : afpa.fr
Téléphone / courriel : 04 42 47 14 25
recrutement.istres@afpa.fr

nouveaux commerces

Leonidas
Chocolats et confiseries
Galerie du centre commercial E.Leclerc

CBWEB Concept
Site web sur mesure, marketing, réseaux sociaux, logos, flyers...
cbwebconcept.com
1 chemin des Canadels

Ink At Joe's Tattoo
Tatouage
1 place du portail d'Arles

La douce heure du bien-être
Institut de beauté et hammam
52 bd Dethez

Vl & Pl
Coiffure et esthétique
Allées des Micocouliers

Amrutha
Traiteur spécialités indiennes
11 rue Joseph Thoret

Shibuya café
Bubble tea et street food
Place P. Tranchand, forum des Carmes

Terii Art-Tattoo
Tatouage
2 traverse Galilée

BK + Plomberie
Plomberie
22 av Adam de Craponne

Esthétique by Léa
institut de beauté
6 bd Jean-Marie-L'Huillier

Only Queen's
Bijoux, maroquinerie
18 av Hélène Boucher

PLUS D'INFO :

→ **Office du commerce et de l'artisanat**
Boulevard de la République
04 13 29 57 19
directionducommerce@istres.fr

Une « Lueur gourmande » sur le net !

Magali Orlando, Istréenne d'adoption depuis 2016, est passionnée par la décoration et la pâtisserie et a trouvé la bonne recette pour allier les deux ! Suite à la fermeture de son magasin (mobilier et décoration intérieure) à Martigues après 7 ans d'activité, elle s'est lancée dans la création de bougies, dans un premier temps comme loisir, qui ont fait le bonheur de son entourage.

En février dernier, elle saute le pas et lance sa petite entreprise sur le web « Lueur Gourmande » qui propose des bougies uniques et gourmandes ! Chaque bougie est soigneusement fabriquée à la main, dans son atelier à Istres, avec des ingrédients de haute qualité : de la cire 100% végétale de soja /colza ainsi que des huiles parfumées françaises provenant de la ville de Grasse. Magali utilise uniquement des matériaux respectueux de l'environnement pour créer ses bougies notamment avec l'utilisation à 90 % des pots recyclés comme support de ses créations. « *Je récupère des pots en verre destinés à être jetés pour leur donner une seconde vie et faire un petit geste pour notre planète* », souligne-t-elle.

Son catalogue propose toute une gamme de parfums inédits pour des bougies et des fondants pour brûle-parfums. Clémentine, chocolat chaud, pâte à cookies, madeleine,

vanille, chamallow, nougat blanc, rocher praliné, framboise, pain d'épices, pomme d'amour… et bien d'autres odeurs qui éveillent le sens de la gourmandise avec le nez !

Des créations à découvrir dans la boutique en ligne de Magali Orlando « Lueur gourmande » :
www.lueurgourmande.com
ou sur instagram @lueur_gourmande

Un garage solidaire au Tubé

Le garage GSE AUTO SOLIDAIRE, est installé dans la zone industrielle du Tubé depuis quelques mois. Sous une forme associative, ce garage unique en son genre à Istres a une vocation totalement sociale et solidaire. Il propose des travaux de mécanique automobile (entretien, réparation) standards avec toutefois une différence de taille, le prix ! En effet, les prestations sont facturées au plus juste en fonction du revenu des clients qui peuvent fournir eux-mêmes les pièces nécessaires. Une démarche sociale qui permet ainsi aux plus démunis de trouver une solution à moindre coût, afin de faire réparer et entretenir leur véhicule, très souvent indispensable pour pouvoir se rendre à leur travail. GSE Auto Solidaire se positionne aussi en atelier de « chantier d'insertion » et collabore avec différents organismes dédiés afin de permettre à des personnes en recherche d'emploi ou de reconversion d'apprendre le métier de mécanicien auto.

Contacts : Karim Ouadjed, président, Gwladys Cherakrak, directrice, 4 allées des Fustiers, ZI du Tubé
Tél : 04 90 19 27 86 / E-mail : contact.gseautos@gmail.com

La mobilité : un enjeu de l'insertion socioprofessionnelle !

Pour offrir des conditions favorables d'accès à la formation, à l'insertion professionnelle et à l'emploi, l'Espace Formation grâce à l'opération « Mobile Idées », s'est emparé de la question de la mobilité en offrant un accompagnement individuel adapté.

Pour répondre aux besoins de la population en matière de formation et d'accompagnement à l'insertion professionnelle, Espace Formation, présidé par Patricia Sciara et situé au cœur du CEC, se réinvente en permanence, pour offrir les solutions les plus adaptées.

Depuis 2022, pour lever l'un des principaux freins à l'emploi et à la formation, Espace Formation s'est retroussé les manches pour tenter de répondre efficacement à la question de la mobilité.

Se déplacer !

C'est tout l'objectif du dispositif « Mobile Idées » qui s'inscrit dans le cadre du plan départemental d'insertion : permettre au public concerné de se déplacer favorisant ainsi un accès à une formation, voire un emploi… en recensant diverses pistes de solution de transport / mobilité. Ainsi, le dispositif « Mobile Idées » se déploie :

- En permettant de s'approprier des outils pour une plus grande autonomie dans les démarches en lien avec la mobilité, en informant des moyens et réseaux de transport du territoire, en favorisant les mobilités douces (vélo, trottinettes, covoiturage), par de l'aide à la gestion d'un budget en lien avec les dépenses de transport, entretien d'un véhicule, etc.
- Par un accompagnement à l'apprentissage du code de la route, avec des séances corrigées, des entraînements avant l'inscription à l'examen en lien avec l'auto-école. Et en offrant un accès illimité à une plateforme partenaire qui permet l'entraînement personnel permanent au code de la route.
- En proposant, sous certaines conditions, de se faire financer un permis de conduire complet ou des heures de conduite supplémentaires pour ceux qui ont déjà obtenu le code de la route.

Autant d'actions adaptées et financées par l'Etat, la Région et le Département destinées à offrir des solutions pour que mobilité se conjugue avec autonomie… insertion, formation et emploi.

Espace Formation, c'est quoi ?

➜ Créé en 1989 à l'initiative de la municipalité et installé au cœur du Centre Educatif et Culturel (CEC), l'Espace Formation accueille environ un millier de stagiaires par an, qualifiés ou non.

➜ L'objectif de la structure est d'inscrire ces derniers dans une perspective de retour à l'emploi en faisant émerger un nouveau projet professionnel, à l'aide de formations en insertion socio-professionnelle adaptées pour tous les publics y compris aux personnes atteintes de handicap.

➜ Des formations diplômantes ou qualifiantes dans des secteurs tels que l'animation, la bureautique (entreprises et particuliers)… Mais également des bilans de compétences, des formations linguistiques (notamment auprès de salariés de chantiers d'insertion) en lien avec des partenaires comme le PLIE et CAP Emploi…

➜ Mais c'est aussi bien évidemment des actions au quotidien en faveur de bénéficiaires du RSA grâce à un financement du Conseil départemental pour les personnes les plus éloignées de l'emploi. Des formateurs d'Espace Formation interviennent aussi régulièrement pour l'enseignement général de l'école de production de l'UIMM et auprès de l'école de la seconde chance.

Espace Formation
3 chemin Saint-Pierre
13800 Istres
Tél : 04 42 56 11 03
Mail : espace-formation-sec@wanadoo.fr
Site web : espace-formation-istres.fr

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
www.istres.fr
SUIVEZ-NOUS
@villedistres

L'Olivier
UN SYMBOLE CULTUREL

Histoire d'un théâtre et d'une ville

©Wilmotte & Associés Architectes

Du casino au centre culturel, les vies d'avant

Entre la première délibération du conseil municipal en 1931 créant une salle de spectacles et la dernière représentation en mai dernier, le site culturel a connu de nombreuses évolutions.

Évoquer le passé de ce lieu dédié à la culture, c'est remonter 92 ans en arrière. Nous sommes le 21 mars 1931. Istres compte alors 7034 habitants. Le conseil municipal, sous l'impulsion de son maire socialiste, Félix Gouin, décide de doter la commune de la salle de spectacles spacieuse dont elle est dépourvue. L'emplacement retenu, quartier de la Grange et du Castellan, est alors un grand morceau de prairie situé dans le prolongement de l'immeuble d'Habitations à bon marché (HBM) récemment construit.

L'édification de cette « Salle des fêtes » est confiée à l'architecte en chef du Département et Grand Prix de Rome, Gaston Castel. Après deux ans de travaux, le « Casino municipal » (même s'il n'y sera jamais question de jeux d'argent ou de hasard) est inauguré le 22 juillet 1934 par Léon Blum, alors député.

Dans « Le Populaire », l'organe de la SFIO, paru ce même jour, on peut lire que « *le chef aimé du Socialisme* » y donnera une conférence. Sous la photo du bâtiment qui illustre l'article, la légende prête à sourire : « *La salle des fêtes, derrière laquelle on aperçoit l'étang de Berre* »… Un buste de Jean Jaurès est également inauguré devant. Celui-là même qui, aujourd'hui, est situé au bout de l'avenue Jean-Lebas.

D'entrée, l'équipement séduit. Réparti en trois espaces, il comprend une salle de 682 places, une salle de bal pour l'orchestre ou le jazz et, déjà, dans le prolongement, un café annexé. Sans oublier une belle scène, une fosse d'orchestre, un balcon, des loges et, précisera même Félix Gouin, des « *water-closets modernes* ». En 1935, le maire d'Istres écrira encore : « *Il était nécessaire de doter Istres d'une salle des fêtes qui soit au diapason d'une population délicate et fine où l'on pourrait à la fois faire du cinéma, du bon théâtre et donner aussi à danser aux jeunes* ». Ajoutant : « *Le peuple a droit à la beauté et ceux qui ont l'honneur de le représenter ne doivent jamais hésiter à donner aux œuvres consacrées à la collectivité ce cachet d'art qui constitue la plus belle parure de nos cités* ».

©Photo d'archive

L'architecte Gaston Castel réalise la «Salle des fêtes» des années 30.

« Plus belle salle de la région »

De glorieux artistes provençaux, dont le peintre René Seyssaud, y apportent leur concours pour sa décoration. Qualifié alors de « *plus belle salle de la région* », pièces, concerts, réunions politiques, soirées dansantes et projections en font rapidement un haut lieu de l'animation istréenne.

Mise en sommeil pendant la Seconde guerre mondiale, l'activité reprend de plus belle en 1947. Félix Gouin étant redevenu maire depuis 1945, la municipalité engage des travaux de restauration, avec cette fois le soutien financier de l'État, pour mettre la salle en conformité avec les règles de sécurité qui, déjà, évoluent.

Le 14 avril 1950, le conseil municipal, « *désireux de perpétuer le souvenir du Grand Français qui vient de disparaître* », le 30 mars, décide de donner au « Casino municipal » le nom de « Salle Léon Blum ».

©Photo d'archive

Le «Centre d'animation culturelle» de l'Olivier est réam

Cette partie de l'histoire se poursuit jusqu'au 5 octobre 1973, quand la municipalité de Maurice Gouin vote un aménagement des locaux qui deviennent alors le « Centre culturel de l'Olivier ». La métamorphose, confiée à deux architectes de Ville D'Avray, en région parisienne, est radicale. Xavier Carnoy a en charge le dossier technique et Igor Hilbert l'aménagement de la salle.

En plein projet d'expansion de la zone industrialo-portuaire, le bâtiment est placé, dès 1974, sous les auspices de l'Association culturelle de la ville nouvelle de Fos (ACVNF) qui réunit les trois communes d'Istres, Fos-sur-Mer et Miramas. Créée le 14 avril, cette structure, qui préfigure la régie Scènes & Cinés, a pour objet, dans un esprit post-soixante-huitard, de « *susciter, organiser et coordonner la création, la diffusion et l'animation culturelle* » et de « *favoriser les échanges entre créateurs, interprètes et public, offrir à chacun la possibilité de participer à ces échanges* ».

Les travaux de gros œuvre débutent en 1975. La jauge passe de 682 à 730 places avec gradin démontable et aménagement d'une salle de cinéma. Le « Centre d'animation culturelle de l'Olivier » est inauguré, le 22 janvier 1977, par le préfet Michel Aurillac et Maurice Gouin juste avant la fin de son mandat. On l'appelle dès lors le « Théâtre de l'Olivier ».

La troisième version, au début des années 90, intègre sa façade de colonnes néo-classiques.

énagé dans les années 70.

Les années 90 voient sa troisième et ultime mue. Après une mission d'évaluation, de juin à décembre 1990, sur l'inventaire de l'existant et les besoins potentiels, le théâtre prend dès 1991 sa forme contemporaine, sous l'impulsion de l'architecte Patrick Serre, avec sa façade aux colonnes néo-classiques. Le maire Jacques Siffre l'inaugure en novembre.

La capacité de la salle est ramenée à 574 places pour améliorer le confort des spectateurs. L'escalier central pour y accéder est installé, le hall, la scène et les loges réaménagés. Suite au changement des fauteuils en 2018, jusqu'à 580 personnes ont pu y être accueillies jusqu'à l'ultime représentation, le 23 mai 2023.

La salle de bal du «Casino» attire les grands noms de l'époque.

« Une image plus forte et modernisée »

Pour François Bernardini, le nouveau théâtre s'imposait afin de poursuivre l'action culturelle de la commune dans les meilleures conditions.

Que représente pour vous ce projet qui devient réalité ?

C'est d'abord la volonté de confirmer l'importance de la culture dans notre politique générale de service public à la population. Il s'agit aussi de confirmer notre place, au sein de la Métropole, comme un lieu de rayonnement culturel de haut niveau. Il fallait lui donner une surface élargie et une image plus forte, mettre des moyens toujours adaptés à cette vision pour organiser des spectacles et accueillir le public dans d'excellentes conditions.

Construire un nouveau théâtre était-il nécessaire ?

Oui parce que le théâtre actuel n'était plus adapté aux conditions d'organisation de grands spectacles. Ces derniers nécessitent des motorisations, des longueurs et hauteurs de scène nouvelles, des évolutions technologiques auxquelles il était impératif de souscrire. Ces éléments forts nous ont motivés. Une énième réhabilitation n'aurait pas suffi.

Le maintenir en centre-ville était une évidence ?

Il n'y a pas que ce qui se passe à l'intérieur du théâtre qui est important pour la population d'Istres et d'ailleurs. Il constitue pour moi un élément central dans la notion spatiale générale de la ville, qui méritait de lui donner un côté à la fois de modernité et de meilleure organisation des flux. Cet équipement va faire date. Il va en imposer par sa prestance, attirer le regard, la fierté et le plaisir. On s'est lancé il y a quelques années dans l'extension du centre-ville avec le positionnement de la nouvelle mairie, de nouvelles habitudes prises sur les bords de l'étang et le parc Dinosaur'Istres. On reconstitue un cœur de ville différent, toujours centré sur des animations importantes avec une image modernisée.

Voir l'architecte Jean-Michel Wilmotte concourir a de quoi rendre fier ?

Parce que j'ai considéré que c'était un événement architectural qui devait traverser le temps, j'ai souhaité que de grandes signatures internationales puissent concourir. Par nature, le concours est anonyme mais il se trouve que c'est l'une d'elles qui l'a emporté. On est heureux de voir que l'un des cinq architectes qui avaient été retenus pour le sprint final témoigne ici d'une œuvre de grande qualité.

François Bernardini et l'architecte Jean-Michel Wilmotte lors de la présentation du projet le 25 septembre à l'Usine.

Avant le plaisir, il faut en passer par les travaux…

On va entrer dans la phase la plus délicate, celle de la déconstruction puis de la reconstruction. Même si c'est la conquête du meilleur à brève échéance, elle met entre parenthèses nos habitudes. Il y a un gué à passer qui n'est pas le plus heureux pour l'organisation générale et le fonctionnement des services culturels. Grâce à l'imagination et aux moyens d'accompagnement qu'on a pu mettre, nous avons des sites qui peuvent se substituer de manière globale avec des jauges différentes selon les spectacles et les disciplines. Nous aurons un intermède itinérant pas aussi angoissant qu'on pouvait le penser.

Tenir informée la population est un engagement ?

Comme pour la rénovation du port des Heures-Claires, nous faisons face à des nuisances obligatoires pendant un temps qui sera limité au maximum des contraintes d'un tel chantier. On tient régulièrement informés la population et les riverains et on est à l'écoute de leurs réactions. Tout est fait pour que nous puissions tenir les délais impartis pour une réouverture au plus près de la saison 2025-2026. Pour le moment, nous sommes dans les temps.

« Faire un bel objet, agréable et modulable »

Pour Jean-Michel Wilmotte, l'architecte retenu pour réaliser le nouveau théâtre, « Istres se positionnera dans les grandes réalisations des petites villes européennes ».

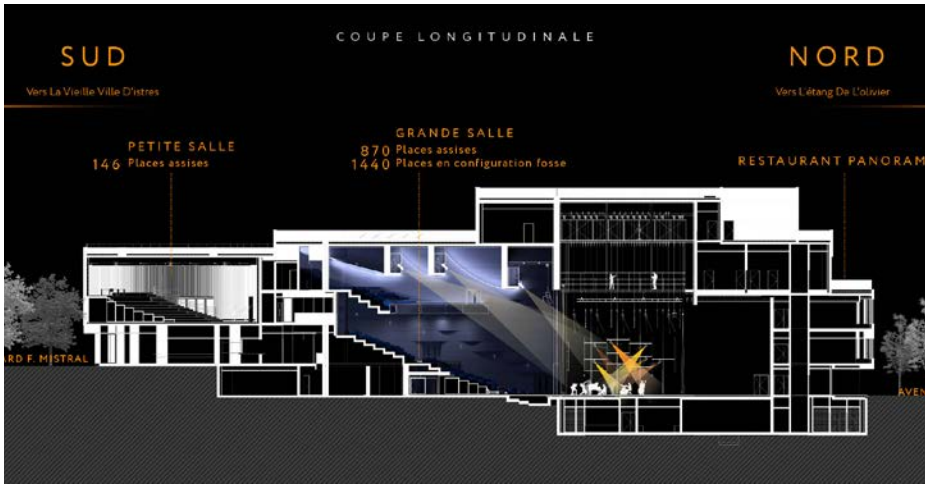

© Wilmotte & Associés Architectes

Pour l'architecte, «cet outil flexible va attirer de nouvelles productions et va permettre aux personnes qui le gèrent de faire des créations avec un certain rayonnement».

Jean-Michel Wilmotte, à 75 ans, a toujours le regard qui pétille quand il dévoile un nouveau projet de son cabinet, lui qui en compte déjà des dizaines à travers le monde. « *Il n'y a pas de petits projets. Celui-ci nous intéresse beaucoup. On s'est inscrit de suite au concours car c'est l'occasion de faire un bel objet, agréable et modulable, qui se positionnera dans les grandes réalisations des petites villes européennes* ».

L'architecte précise : « *Nous avons déjà réalisé le théâtre de Nîmes, celui de Fréjus et le centre culturel du Bunkamura à Tokyo. Je fréquente énormément, à titre personnel, les théâtres et les opéras du monde entier. Je vais en Italie très régulièrement pour voir des spectacles. Je vois aussi comment les théâtres parisiens sont équipés et la part pauvre qu'on laisse aux acteurs. Là, on va les gâter. Ils vont avoir de vraies loges avec de l'espace. Ils seront heureux de venir faire des représentations ici parce qu'ils sauront que c'est un endroit où on est bien accueilli, où c'est confortable* ».

Il confirme la nécessité de « *reconstruire* » un nouvel Olivier : « *On a bien regardé, il n'y avait rien à garder. Les trois réhabilitations successives l'ont complètement usé. Il faut faire table rase et bien repartir, réfléchir à un élément de jonction entre la vieille ville et l'étang. Mais sa position avait été très bien choisie dès l'époque. C'est essentiel que les équipements culturels soient au cœur des villes. Qui dit lieu de spectacle dit lieu de vie, de partage et de rencontre* ».

Jean-Michel Wilmotte se projette : « *Cet outil flexible va attirer de nouvelles productions et va permettre aux personnes qui le gèrent de faire des créations avec un certain rayonnement* ».

48 ans d'expertise

Wilmotte & Associés est une agence internationale d'architecture, d'urbanisme et de design fondée par Jean-Michel Wilmotte en 1975. Avec des bureaux en France, au Royaume-Uni, en Italie, en Corée du Sud et au Sénégal, l'agence fonctionne comme une entité unique culturellement diversifiée. « *Nous sommes curieux et favorisons une atmosphère d'apprentissage continu. Nous nous engageons à fournir à nos clients des solutions innovantes avec un haut niveau de détails qui répondent aux enjeux de l'architecture et de la ville de demain* ».

Nicole Joulia, *Première adjointe au maire, déléguée à la culture, aux droits des femmes et à la citoyenneté, Vice-présidente du Conseil départemental, déléguée à la culture.*

« De nouvelles audaces »

« *Dans la continuité de ce que nous faisons déjà, nous allons pouvoir imaginer de nouvelles audaces*, savoure déjà Nicole Joulia, première adjointe déléguée à la Culture. « *Avec le centre d'art Polaris, la nouvelle médiathèque en cours de construction et ce théâtre, c'est un vrai choix politique qui met la culture au centre d'un projet plus global* ». La vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dont la délégation est aussi la culture, rappelle qu'à Istres, « *la culture, c'est vouloir pour ses citoyens l'ouverture, l'audace, la rencontre. Avec, comme priorité, l'éducation artistique envers la jeunesse mais aussi aller vers nos seniors, les centres sociaux, le monde du handicap ou du sport afin de partager des expériences et des émotions. Devenir curieux de l'autre plutôt que d'en avoir peur* ».

Un bâtiment vivant

Visite guidée du nouveau théâtre avec son concepteur.

« Le cabinet est plutôt dans les formes rectilignes, octogonale, reconnaît Jean-Michel Wilmotte. Ici, la forme organique, monolithique, a été choisie pour s'insérer de manière sensible. Les courbes douces tourneront autour des deux grands platanes du parvis actuel. C'était très important pour nous de ne pas y toucher. On s'est incliné devant eux et on a donc créé une ondulation sur la façade. On a pensé un îlot vert autour. On travaille avec un paysagiste, François Neveux ».

© Wilmotte & Associés Architectes

Il souligne *: « C'est une architecture qui vient se glisser dans le végétal, respectueuse du patrimoine. Un prolongement en douceur du bâti existant, les fameux HBM d'un côté et le portail d'Arles de l'autre. C'est un bâtiment vivant, qui prendra bien le soleil de cette région ».*

L'architecte poursuit *: « Il y a une grande déclivité, entre 6 et 7m, entre les façades avant et arrière. Afin de réduire au maximum la hauteur, le théâtre a été taillé de bas en haut, avec les étages dessinés progressivement en retrait, comme des strates, dictées par le volume principal de la scène. Il y a déjà un lyrisme dans ces formes qu'on va retrouver à l'intérieur ».*

« L'entrée du public se veut très lumineuse avec de grandes baies vitrées et un théâtre ouvert sur la ville ».

© Wilmotte & Associés Architectes

« La grande salle, qui pourra aller de 870 places assises à 1440 personnes debout grâce à des sièges rabattables, prend la forme d'une ellipse avec un balcon comportant les mêmes ondulations qu'à l'extérieur. La scène fait 327m², l'arrière-scène 104 m². Son cadre est très important puisqu'il fait 11m d'altimétrie sur 22m de large avec des cintres qui permettront de remonter la totalité des décors ».

« Pour le traitement lumineux de la salle, nous sommes partis sur un camaïeu de bleu. Cette salle est vraiment dessinée par des acousticiens de très haut niveau, le bureau Lasa, avec du bois recouvert de textiles aux capacités plus ou moins absorbantes et une succession de trois vagues au plafond, comme des conques en lévitation ».

© Wilmotte & Associés Architectes

« La seconde salle de 146 places, une nouveauté très sympathique, est tout autant en harmonie avec les formes arrondies du théâtre. Cet espace est volontairement flexible et ludique ».

© Wilmotte & Associés Architectes

« Une petite salle d'exposition, accessible par le foyer, se trouve au premier étage et bénéficie d'un puits de lumière naturelle ».

© Wilmotte & Associés Architectes

« Un tiers-lieu est intégré à l'ensemble avec un bar-café au rez-de-chaussée et un grand restaurant en toit-terrasse, accessible de manière indépendante côté étang ».

Un travail préparatoire très important

Ce chantier exceptionnel, qui se situe en plein cœur de ville, bénéficie d'un accompagnement sur-mesure.

Si le projet semble posé sur le théâtre actuel une fois démoli, « on est sur un site extrêmement contraint, précise Nicolas Davini, directeur général des services. Cela impose une planification des tâches précise et un travail préparatoire très important. C'est une petite prouesse de la part de tous les techniciens amenés à intervenir sur ce chantier, surtout par rapport à tout ce qui se trouve sous le sol ».

Les nécessaires travaux de dérivation des réseaux gaz et télécom (cuivre, fibre optique, vidéoprotection), tant sur les parties haute que basse du périmètre, ont débuté dès la fin août 2023. Échelonnés en différentes phases, ils sont désormais achevés.

Les travaux de dévoiement du réseau pluvial ont eux démarré début novembre et devraient se terminer fin janvier 2024. Ceux des réseaux d'électricité se dérouleront entre la mi-décembre et la fin janvier 2024.

Moment hautement symbolique, la démolition du théâtre actuel interviendra courant février 2024 pour un mois. Entièrement vidé, il n'est déjà plus possible d'y entrer, son désamiantage étant en cours d'achèvement.

En périphérie immédiate du cœur historique, des diagnostics archéologiques seront alors menés sur l'emprise du projet. Elle englobe les anciens locaux de la Direction de la Petite enfance et de l'Association des Arrosants de Craponne qui ont été également désamiantés puis démolis.

Dès le printemps 2024, les travaux de terrassement et de réalisation des fondations lanceront la construction du nouvel édifice. Sa livraison est programmée pour février 2026.

Ce planning n'est pas sans conséquences à cet endroit de la ville où le flux routier quotidien s'élève à 9 000 véhicules. C'est pour cette raison, notamment, que le virage du chemin du Castellan a été élargi. Tout est fait pour réduire au maximum la gêne pour les usagers et les proches riverains.

La Ville d'Istres, dès les premiers coups de pioche, a décidé d'accompagner et d'informer la population au mieux et en temps réel. Elle a mis en place, en la personne de Christophe Imbert, directeur suivi des projets, un contact téléphonique (06 47 17 83 54) et une adresse mail (info.theatre@istres.fr) dédiés.

Enfin, en relation avec les équipes de Scènes & Cinés, des temps forts festifs rythmeront les grandes étapes de ce projet exceptionnel.

Retrouvez toutes les informations, régulièrement mises à jour, sur le site www.istres.fr (rubrique « Info travaux ») et sur l'application « Istres et vous ».

La billetterie désormais au Rouquier

Les équipes du Théâtre de l'Olivier - Scènes et Cinés ont déménagé pour laisser place au chantier de construction du nouveau théâtre. L'équipe administrative est désormais installée dans des bureaux de l'ancien siège du Conseil de territoire Istres-Ouest Provence, au Rouquier.

Les équipes de la billetterie vous y attendent également le lundi de 14h à 17h puis du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30... Elles seront également présentes une heure avant les spectacles programmés à l'Espace 233, au Magic Mirrors et à L'Usine.

Le numéro de téléphone pour les joindre reste le 04 42 56 48 48. La billetterie est également accessible sur le site www.scenesetcines.fr et sur l'appli Scènes et Cinés.

Apprendre le français pour mieux s'intégrer

Que ce soit pour des raisons administratives, professionnelles ou tout simplement personnelles, le centre social la Farandole propose des cours d'alphabétisation et de Français Langue Étrangère (FLE) depuis plus de 40 ans. Des cours contre l'illettrisme ont également été mis en place depuis un an afin de répondre aux besoins identifiés.

Le passé composé et l'imparfait. Vaste programme pour les apprenants du Centre Social de la Farandole ce jour-là dans le cadre de la formation FLE qui y est dispensée. Sur le tableau, à l'aide d'un rétroprojecteur, l'une des trois formatrices du centre social explique la différence entre ces deux temps face à un public attentif de niveau A2. Puis vient l'heure des exercices pour la vingtaine d'apprenants, adultes de tous âges et de toutes nationalités. Pas toujours aisé de jongler avec ces conjugaisons pour des personnes qui ne maîtrisent pas totalement la langue française et qui souhaitent s'intégrer. Et c'est bien là le but de cette formation.

Après avoir été orientés en fonction d'un test de positionnement, les apprenants sont répartis sur quatre niveaux du débutant A1 au plus confirmé B2. Durant les deux sessions organisées, de septembre à janvier, puis de janvier à juin, ce sont entre 120h et 150h de cours qui sont dispensées donnant droit à une attestation de fin de formation. Un sésame pour effectuer la plupart des démarches administratives. Concernant le public jeune, le centre social La Farandole intervient au collège Pasteur à raison de deux séances par semaine.

Cette activité dédiée à l'apprentissage de la langue française va être complétée dès 2024 par la mise en place du Diplôme d'Étude de Langue Française (DELF) pour lequel le centre social a reçu l'agrément. Organisme de formation reconnu, la Farandole est également centre de Test de Connaissance de la Langue Française (TCF) qui permet aussi d'engager les démarches auprès de la Préfecture pour les cartes de résident ou demande de naturalisation. Une épreuve également nécessaire pour les Français souhaitant émigrer au Canada.

Parallèlement aux cours de français, La Farandole propose des cours d'espagnol et d'arabe pour répondre à une demande de leurs adhérents.

Une plateforme d'accès à la langue française

➜ Depuis le mois de juillet dernier, un service supplémentaire a été mis en place en partenariat avec différents organismes (Ville, centre social, Plie, Maison du citoyen Gisèle-Halimi, Espace Formation, Afpa, Pôle emploi, Métropole Aix-Marseille...). « *La création de cette plateforme d'accès à la langue française est une solution innovante et cohérente pour les bénéficiaires, mais également pour l'ensemble des professionnels du champ de l'action sociale* » précise Smaïll Hichouri, le directeur de la Farandole. Près de 200 personnes ont déjà pu bénéficier de cet accompagnement. « *Accueil, diagnostic linguistique, information-orientation et suivi de formation ; tel est le parcours proposé par la plateforme linguistique. Le but étant d'orienter au mieux les demandeurs vers le niveau de formation qui leur convient en fonction de leurs connaissances et de leur objectif* » explique Monica Gilles, coordinatrice pédagogique.

➜ A Istres, une permanence est assurée tous les jeudis de 9h à midi au centre social la Farandole, rue de la Poutre (04 42 56 29 39 - accueil@lafarandole.social).

Dispositif Oepre à destination des parents

➜ L'Éducation Nationale a mis en place à Istres le dispositif « Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Elèves » (OEPRE) dans les écoles élémentaires et maternelles Pierron et Ferry. Une réponse aux besoins exprimés par la commune dans ce Quartier Prioritaire de la Ville (QPV). Ainsi, d'octobre à mai, un groupe de parents suit deux fois par semaine des cours de langue française parlée, écrite et lue lors desquels sont également enseignées les valeurs de la République ainsi que les codes de l'école. L'inspecteur d'Académie a proposé de l'ouvrir à d'autres écoles de la ville en QPV ou susceptibles de recenser des personnes correspondant aux critères. Des familles du collège Daudet ont commencé à en bénéficier. En fin d'année, à l'issue d'évaluations finales faisant suite à celles du début et de mi-parcours et selon l'assiduité, un diplôme de niveau A1 ou A2 est remis aux parents. Les personnes intéressées par ce dispositif doivent se faire connaître auprès de l'école ou du collège de leur enfant.

Le bien-être animal : une priorité éthique et sociale

Le bien-être animal est un sujet qui suscite de plus en plus d'attention et de préoccupation dans notre société moderne. Il repose sur l'idée que les animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages, ont le droit de vivre des vies dignes, exemptes de souffrances inutiles. Il s'agit de reconnaître que les animaux sont des êtres sensibles, capables de ressentir la douleur, le plaisir, le stress et la joie et qu'ils méritent d'être traités avec respect et compassion.

La Ville d'Istres, qui se veut être exemplaire dans ce domaine, a été labellisée récemment par le Conseil régional « Ville amie des animaux » (niveau excellence). Une distinction qui récompense les communes œuvrant en faveur de la protection des animaux de compagnie contre la maltraitance et l'abandon. Elle s'articule autour de deux priorités : améliorer l'espace public animal via des parcs à chiens, des abris pour chats errants ou encore des actions de sensibilisation au bien-être animal et d'autre part à faciliter la vie du citoyen avec son animal, en valorisant le rôle des chiens d'assistance pour les personnes en situation de handicap, en soutenant des initiatives de prise en charge et l'accueil temporaire des animaux de compagnie des personnes hospitalisées ou en détention. Ce label vient confirmer les efforts de la collectivité pour la prise en compte de l'animal de compagnie dans la vie quotidienne des istréens.

Notre responsabilité envers les animaux

Le bien-être animal est bien plus qu'une simple préoccupation individuelle ou collective. C'est une question éthique qui reflète notre humanité et notre compassion envers tous les êtres vivants. En travaillant ensemble pour améliorer les conditions de vie des animaux, nous façonnons un monde où la coexistence harmonieuse entre les humains et les animaux est possible. C'est une quête qui transcende les frontières et qui nous rappelle la valeur de la vie sous toutes ses formes. En fin de compte, la protection du bien-être animal est un acte de respect envers la nature et une déclaration de notre engagement envers un monde meilleur pour tous.

Ville amie des animaux

De nombreux dispositifs ou actions sont en œuvre (ou en cours de réalisation) à Istres pour le bien-être animal tels que par exemple :

- des « canisettes », implantées dans les quartiers ;
- la carte « Urgence, mon animal est seul chez moi », qui permet d'organiser l'accueil de l'animal en cas d'hospitalisation de son maître ;
- des policiers municipaux formés aux risques de maltraitance animale ;
- des espaces de promenade « en liberté », sans obligation de tenue en laisse dans les parcs de la ville ;
- l'Office de tourisme labellisé « Toutourisme » pour faciliter l'accueil des visiteurs avec leur animal de compagnie ;
- des cycles de conférences sur la protection des oiseaux, expositions, ateliers découverte, confection de nichoirs, observations, etc. ;
- l'ouverture d'ici quelques mois d'un « complexe animalier » (fourrière et refuge) ;
- l'implantation prochaine de « cabanes à chat » dans les points de nourrissages des chats déployés dans toute la ville ;
- la création, prochainement, d'un « jardin du souvenir animal » dans lequel on pourra y déposer les cendres, une plaque, une photo… en souvenir de son animal de compagnie décédé.

« Tout pour le chat »

➔ Association de protection animale, créée à Istres en 2014, « Tout pour le chat » vient en aide aux familles à revenus modestes pour la stérilisation et l'identification de leur(s) chat(s). Une action rendue possible grâce à l'implication de vétérinaires, du Conseil départemental et de la Ville d'Istres et à l'engagement des bénévoles.

➔ Aujourd'hui l'association constate une recrudescence du nombre de chatons et chats abandonnés, non identifiés et non stérilisés. Une situation qui a pour effet d'engendrer de plus en plus de maltraitance animale : ces animaux se retrouvent livrés à eux-mêmes dans un environnement hostile, de plus, une reproduction anarchique crée une réelle gêne auprès des habitants.

➔ L'association propose, aux familles istréennes, de faciliter la stérilisation et l'identification des chats à prix très réduit (sous condition de revenus).

« Tout pour le chat » : 07 81 53 57 97
Courriel : toutpourlechat@gmail.com

Marie-Cécile Ruette-Boutroux

Marie-Cécile Ruette-Boutroux, enseignante de sciences économiques et sociales, a été élue en mai 2020. Le maire a rapidement cerné son besoin d'action pour des causes humaines et sociales. Ainsi, il lui a proposé de rejoindre l'équipe de travail sur le domaine de Conclué (établissement d'accueil pour les enfants en fin de vie). Par ailleurs, François Bernardini lui a également confié la délégation à la protection animale. Elle travaille depuis sur un projet de refuge et de fourrière. Marie-Cécile Ruette-Boutroux s'investit pour développer diverses idées telles que : la production locale de miel ; la mise en œuvre de cycles de conférences sur les oiseaux (notamment auprès des jeunes) avec exposition de nichoirs et recensement des populations aviaires autour de l'étang de l'Olivier ou encore la création d'un cimetière animalier...

Rolande Nastro, la mémoire de Rassuen

« Travailler dans une usine, il n'y a rien de plus beau ! »

© Simon Quenu

Il est bien des façons de raconter l'Histoire. On se servira de quelques dates pour établir une chronologie, de quelques noms pour identifier des périodes. Parfois, c'est une mémoire qui nous rappelle au passé d'un lieu. C'est certainement ici que se trouve le meilleur moyen de comprendre un quotidien. Rolande Nastro, « la mémoire de Rassuen », nous parle de celui qu'elle a vécu à l'usine.

Elle ne vient pas de là. Née à Paris dans l'avant-guerre, elle a souvent déménagé dans son enfance. En suivant sa maman, elle a vécu à Toulon, en Isère puis en Algérie. C'est en 1946 qu'elle arrive à Rassuen. C'est là qu'elle rencontre son futur époux. C'est ici qu'avec lui, elle trouve un emploi à l'usine.

Encore aujourd'hui, Rolande se souvient de ses premiers mois de travail. « *Un des plus beaux jours de ma vie, c'est la première fiche de paye que j'ai eu à l'usine* ». C'est dire si ce lieu aura marqué sa vie. Pour elle, intégrer cette équipe de salariés, c'était comme entrer dans une grande famille - une famille d'environ 80 membres au plus fort de l'activité.

À l'usine, on s'occupait d'engrais organiques et de production d'acide sulfurique. Rolande travaillait à la pesée des camions d'engrais et de pyrite. Parmi ses collègues, certains produisaient l'acide sulfurique, d'autres chargeaient les camions. On retrouvait aussi un laboratoire d'analyse et une administration.

Elle raconte, non sans humour, l'une des plus belles périodes de sa vie : celle de la grève de mai 1968. Au départ, les ouvriers de Rassuen voulaient soutenir ceux du chantier naval de Port-de-Bouc. La grève ne devait donc durer que 24 heures. Le lendemain, alors que l'usine devait rouvrir ses portes, les grévistes du chantier naval venaient à la rencontre de ceux de Rassuen pour les convaincre de continuer le mouvement. Ainsi, pendant un mois, Rolande s'amusait d'un quotidien bousculé. Souvent, elle préparait à manger aux grévistes. Cette période heureuse, elle s'en souvient comme des seules vacances de sa vie.

Les années passant, les effectifs se réduisent. C'est au point qu'il ne reste qu'une trentaine de salariés au moment de la grève. Aux anciens employés se substituaient des machines. Par exemple, un tapis roulant réduisait les besoins de main d'œuvre pour le chargement des camions. Rolande quittera l'usine en 1975 pour un autre emploi. Son époux restera ouvrier une décennie de plus. L'usine fermera ses portes en 1988.

Rolande est toujours une femme pleine d'énergie dotée d'un grand sens de l'humour. Elle est la gardienne de la mémoire de cette usine dans laquelle elle a travaillé pendant 30 ans. À ce jour, elle en est même la gardienne des clés. Elle est restée vivre à l'entrée de ce lieu symbolique d'un passé long de presque deux siècles. Elle y accueille ses amis et sa famille. Elle y raconte la vie des anciens de Rassuen.

ISTRES AU GRÉ DE VOS ENVIES

AVEC L'OFFICE DE TOURISME

Le plein de cadeaux avec la boutique de l'OT, « ...La suite »

Parce que consommer local, c'est valoriser notre territoire, ses richesses et ses ressources mais aussi être éco-responsable, la Boutique de l'Office de Tourisme «… LA SUITE », s'engage depuis plusieurs années à proposer des produits locaux, fabriqués et transformés à quelques kilomètres par des producteurs et artisans provençaux. On y trouve une grande variété de produits, allant des arts de la table aux santons de Provence, en passant par toute une gamme de produits consommables sucrés ou salés...

Alors pour Noël, pensez-y ! Vous aurez le loisir de composer vos paniers cadeaux avec des produits provençaux de qualité valorisant l'artisanat et le terroir local : savons de Marseille, huiles d'Olive, miels, apéritifs et bières locales, bijoux, mode et beauté ... Et pour faire plaisir aux enfants, la boutique vous propose body rigolos, peluches ou encore des produits Dinosaur'Istres...

Pour consulter le catalogue de la boutique « ...LA SUITE » : www.istres-tourisme.com/boutique

et rendez-vous au N°30 allées Jean-Jaurès pour faire vos emplettes.

Les rendez-vous du Club Tourisme

Le « Club Tourisme » va vous enchanter tout ce mois de décembre avec des animations traditionnelles et ludiques voire magiques : des déambulations olfactives et surprenantes, des loup-garous géants, des chasses au trésor, des concerts de Noël...

Retrouvez toutes les informations d'Istres Tourisme le Club Spécial Noël sur www.istres-tourisme.com ou à l'accueil de l'Office.

#NOUVEAU
Retrouvez l'Office de tourisme d'Istres sur « Tik-Tok »

@ISTRESTOURISME
Sur Instagram, partagez vos plus belles photos avec le hashtag ***#IstresTourisme***

WWW.ISTRES-TOURISME.COM
Retrouvez toutes les infos du Club Tourisme sur :
www.istres-tourisme.com
ou au 04 42 81 76 00

➜ Le guide « DESTINATION » est disponible. Conseils avisés d'experts du territoire, itinéraires pour découvrir la ville et coups de cœur de nos conseillers en séjour, offre de restauration et d'hébergement... Un guide clé en main recensant toute l'offre touristique d'Istres. Idéal lorsqu'on reçoit des amis et de la famille en vacances.

>>> AGENDA DÉCEMBRE 2023 > FÉVRIER 2024

8 déc, 18h
allées Jean-Jaurès :
ouverture des allées de Noël. Déambulation musicale et lumineuse

Du 8 déc au 7 janvier
allées Jean-Jaurès :
les « Allées de Noël » avec ses 3 bulles transparentes géantes !

9 déc, 17h30 centre-ville :
déambulation « Le conte du hérisson »

10 déc de 9h à 18h
la Grange Entressen :
Marché de Noël

10 déc, 18h, centre-ville (de Pasteur au portail d'Arles) :
la grande parade de Noël

15 déc de 17h30 à 23h,
la Regalido :
veillée calendale de l'Escolo dis Arnavèu

16 déc, 16h
église N-D-de-Beauvoir :
concert de Noël de la chorale « La Passacaille »

16 déc, 18h,
haut des allées Jean-Jaurès :
le chemin de Noël en Provence (déambulation)

17 déc, 18h, étang de l'Olivier :
« Le rêve d'Icare », spectacle pyrotechnique et vol de drones lumineux

17 déc, 21h,
la Grange Entressen :
concert de gospel et chants de Noël

21 déc, 20h, l'Usine :
chants de Noël du Conseil Départemental

Du 23 déc au 7 janvier,
centre-ville :
chasse au trésor de Noël

23 déc, à 14h et 15h30,
centre-historique :
conte olfactif de Noël

23 et 30 déc de 14h à 17h30
centre-ville :
« la magie de Noël », déambulation avec deux magiciens

23 déc de 16h à 18h30
centre-ville :
parade Disney « A kind of magic »

23 déc de 16h à 18h30
allées Jean-Jaurès :
venez à la rencontre du père Noël et de ses lutins

23 déc à 18h30
église N-D-de-Beauvoir :
concert de Noël

26 déc de 17h à 19h
esplanade Charles-de-Gaulle :
show DJ « pulls moches de Noël »

29 déc de 15h à 17h
esplanade Charles-de-Gaulle :
zumba de Noël

2 janvier de 17h à 19h
allées Jean-Jaurès :
show DJ « fluo »

... et de nombreux autres rendez-vous.

Programme détaillé disponible sur www.istres-tourisme.com ou à l'accueil de l'Office de tourisme et lieux publics.

Du 9 décembre au 24 février
LES RDV JEUNESSE DE LA MÉDIATHÈQUE
- Les Rdv des tout-petits : 9, 20 déc.
- Les Rdv des petits curieux : 20, 23 déc. ; 6, 27 janv. ; 24 fev.
Sur réservation auprès du pôle jeunesse des médiathèques du CEC ou d'Entressen

Jusqu'au 31 décembre
À l'approche de Noël, les prêts surprises attendent les plus petits et les moins grands au pied du sapin de la médiathèque au CEC. Les lutins farceurs se sont amusés à empaqueter une sélection de livres, films et CD, que les enfants pourront emprunter et découvrir à la maison.

Jusqu'au 10 décembre
OSER SE LAISSER ALLER, DANS LES ROULIS DES ROULEAUX
Exposition Virginie Barré
Polaris Centre d'Art

Vendredi 8 décembre – 20h30
« BRAZIL » FORRO 4 TOKES
Soirée musiques du monde
Magic Mirrors

Samedi 9 décembre - 9h30
ATELIER D'INITIATION INFORMATIQUE
Android et IOS, paramètres et applications
Médiathèque du CEC

Samedi 9 décembre – 10h
CAFÉ SIGNES
Rendez-vous de partage et d'échange sur le thème de la Langue des Signes Française (LSF), entre personnes signantes et celles désireuses de se familiariser ou apprendre cette langue.
Médiathèque du CEC.

Samedi 9 décembre – 20h
HERNANI ON AIR (THÉÂTRE)
Espace 233

Mardi 12 décembre – 14h30
Mercredi 13 décembre - 9h30
HANSEL & GRETEL (JEUNE PUBLIC)
Espace 233

Agenda proposé à titre indicatif, susceptible de modifications.

Mardi 12 décembre - 20h
OUSMANE SY (DANSE)
« One Shot »
L'Usine

Mercredi 13 décembre - 14h
TRICOTHÉ
Médiathèque d'Entressen

Mercredi 13 décembre - 17h15
HISTOIRES FILANTES : HISTOIRES D'EN RIRE
Conte avec Olivier Ponsot
Médiathèque du CEC

Jeudi 14 décembre - 14h30
RDV SCRAPBOOKING
Atelier d'art décoratif autour du papier
Médiathèque d'Entressen

Samedi 16 décembre - De 10h à 20h
E-SPORT CHALLENGE 2023
Gymnase le Podium

Samedi 16 décembre - 14h
TRICOTHÈ
Médiathèque du CEC

Samedi 16 décembre - 21h
FEMMES EN SCÈNE (THÉÂTRE)
Espace 233

Mardi 19 décembre - 20h
DER LAUF CIE (CIRQUE)
« Les Vélocimanes associés »
L'Usine

Mercredi 20 décembre - 15h
PAGNOL, LA FABULEUSE HISTOIRE
Spectacle d'humour
Magic Mirrors

Mardi 9 janvier - 20h
HERVÉ KOUBI (DANSE)
« Sol Invictus »
L'Usine

Vendredi 12 janvier - 15h
ATELIER D'INITIATION INFORMATIQUE
Médiathèque du CEC

Samedi 13 janvier - 20h
ALEX VIZOREK (HUMOUR)
« Ad vitam»
L'Usine

Samedi 13 janvier - 21h
L'ART DÉLICAT DE LA SCÈNE DE MÉNAGE (THÉÂTRE)
Espace 233

Samedi 13 janvier - 21h03
MARION MANCA « QUAND ON VEUT ON PEUT ! » (HUMOUR)
La Grange, Entressen

Samedi 20 janvier - À partir de 14h
NUIT DE LA LECTURE
Bal chorégraphique, café littéraire, contes, lectures signées, percussions corporelles, atelier de danse, exposition, buffet littéraire, lecture de textes, film...
Médiathèque du CEC

Samedi 20 janvier - 14h30
SIROCCO ET LE ROYAUME DES COURANTS D'AIR (JEUNE PUBLIC)
Ciné-goûter, à partir de 3 ans
Cinéma le Coluche

Samedi 20 janvier - 20h
ANDRÉ MANOUKIAN TRIO & BALKANES (JAZZ)
L'Usine

Samedi 20 janvier - 20h30
CABARET D'IMPRO DE LA KIFFF
Espace 233

Dimanche 21 janvier - 14h30
LOTO DU COMITÉ DES FÊTES
Gymnase Arcelli, Entressen

Mardi 23 janvier - 20h
SUR LA TÊTE DES ENFANTS (THÉÂTRE)
L'Usine

Mercredi 25 janvier - 20h
M.O.L.I.E.R.E. (THÉÂTRE)
L'Usine

Vendredi 26 janvier - 21h
EAGLE EYE CHERRY & MATHIEU DES LONGCHAMPS (POP ROCK)
L'Usine

Samedi 27 janvier - 15h
CAFÉ SIGNES
Rendez-vous de partage et d'échange sur le thème de la Langue des Signes Française (LSF), entre personnes signantes et celles désireuses se familiariser ou apprendre cette langue.
Médiathèque du CEC.

Mardi 30 janvier - 14h30
LES FILLES NE SONT PAS DES POUPÉES... (JEUNE PUBLIC)
Espace 233

Jeudi 1er février - 20h
SARAB QUAWLEBESE TAOPE (JAZZ)
Magic Mirrors

Samedi 3 février
ESDAC, ÉCOLE DE DESIGN JOURNÉE PORTES OUVERTES
CEC

Samedi 3 février - 20h30
CABARET D'IMPRO DE LA KIFFF
Magic mirrors

Mardi 6 février - 20h
L'ENDORMI (JEUNE PUBLIC)
L'Usine

Samedi 10 février - 21h03
DES CHIFFONS ET DES LETTRES (HUMOUR)
La Grange, Entressen

Fèsto de Nouvè en Prouvènço – tempourado Calendalo (tèms Calendau)

En Prouvènço, li Fèsto de Nouvè debuton lou 4 de desèmbre e s'acabon lou 2 de febrié.
Es la periodo Calendalo. Tout coumenço éme li blad de la Santo Barbo. Pièi s'alesti lou belèn. La mestresso de l'oustau es encargado de la preparacioun dóu Gros soupa, di 13 dessert e dóu repas de Nouvè. L'ancian s'óucupo dóu cacho-fió. A counta dóu 6 de janvié, se met li Rei Mage dins la crècho e se coungousten éme li famous tourtoun di Rei. Tout s'acabo lou 2 de febrié per la Candelouso éme li crepo e li naveto. Se desfai la cècho.

En Provence, les fêtes de Noël commencent à partir du 4 décembre et se terminent le 2 février. C'est la période Calendale. Tout commence donc avec les blés de la Sainte Barbe. Puis on prépare la crèche. La maîtresse de maison a à sa charge la préparation du gros souper, les 13 desserts et le repas de Noël. L'ancien s'occupe du cacho-fio. A partir du 6 janvier, on met les rois mages dans la crèche et on tire les rois avec nos fameux et délicieux gâteaux. Et tout se termine le 2 février pour la Chandeleur avec les crêpes et les navettes. On démonte la crèche.

Découvrez toutes ces traditions, samedi 16 décembre lors du « chemin de Noël en Provence ».

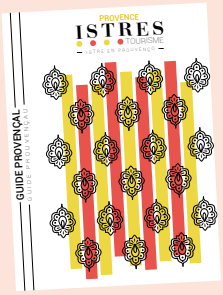

Le guide Istres en Provènço, présente et met à l'honneur tout le patrimoine et traditions provençales locales. Élaborée en collaboration avec toutes les associations provençales istréennes, témoins actifs de cet héritage culturel, cette brochure rassemble les divers aspects des traditions locales qui font aussi l'identité de notre ville.

2024 ISTRES EN JEUX
EXCELLENCE . AMITIÉ . RESPECT

Fu LE réussit le grand écart entre danse et sport

Artiste associé pour deux ans, ce chorégraphe et vidéaste mène deux projets avec la formation Coline et les associations sportives d'Istres.

Il est, depuis un an, l'artiste retenu pour incarner jusqu'à l'an prochain le Pôle d'Expérimentation Culturel (PEC) de la Ville d'Istres. Fu LE (prononcer fou leu) : « *C'est le patronyme qu'on m'a attribué en Chine en 2013, où j'ai travaillé pendant plusieurs années et que j'ai gardé comme nom d'usage* », précise ce véritable touche-à-tout, sélectionné pour sa polyvalence, à la fois plasticien, vidéaste mais aussi danseur et chorégraphe. « *Je viens des arts visuels, le dessin, la sculpture. Petit à petit, je me suis rapproché des arts de la scène. Je suis passé par la marionnette, le théâtre pour arriver à la danse sur le tard. Je me suis nourri de plein d'expériences. J'ai suivi différentes formations en Suisse, à Taïwan, en Argentine, au Burkina Faso… Je suis rentré en France fin 2017* », complète-t-il.

Ce globe-trotter fonde alors la compagnie Tétrapode, basée en Occitanie et qu'il dirige depuis. « *Je développe deux champs d'activité : la création de spectacles chorégraphiques et la production audiovisuelle, apprise en autodidacte et stimulée par des endroits où je me trouvais* ».

C'est tout ce bagage qui l'a amené à Istres. Après avoir remporté l'appel à projet, Fu LE a posé ses valises à la Maison de la danse, où il dispose d'un bureau. « *Je connaissais déjà Istres par la formation Coline car j'ai rencontré beaucoup de danseurs qui en étaient issus. Je ressens comme un appel de la Méditerranée, que je connais très peu à ce jour, avec des rencontres programmées à Nice, à Montpellier, à Perpignan et à Istres, évidemment* ».

Une mission stimulante

C'est sur le terrain, sur tous les terrains, qu'on croise régulièrement sa silhouette longiligne et son regard bleu perçant. Discret mais efficace, le trentenaire remplit pas à pas la double mission qui lui a été confiée. D'abord, réaliser justement un film documentaire sur Coline, la formation du danseur en voie de professionnalisation dispensée au CEC. Ensuite, ancrer Istres dans les « Olympiades culturelles », ce temps fort organisé en parallèle des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. « *Cette mission correspond parfaitement à ma recherche personnelle. Cette inscription dans la durée est assez exceptionnelle et stimulante* ».

Istres, bastion du sport et place forte de l'action culturelle, compte sur lui pour davantage encore rapprocher ces deux entités locales en s'appuyant aussi bien sur le dynamisme des clubs que sur la métamorphose amorcée du Théâtre de l'Olivier en relation avec les équipes de Scènes & Cinés. « *Dans la danse, il y a un travail sur le corps qui nous rapproche du sport. Ici, il y a un panel vraiment impressionnant. Je ne vais pas pouvoir m'intéresser à tout. Le sport, je l'aborde de manière poétique en restant dans le mouvement. J'adore en saisir l'origine, une fragilité, un basculement du geste quotidien vers le geste dansé, aussi bien chez les professionnels que les amateurs ou les enfants* ».

Arrivé au milieu du gué, c'est dans l'immense Hall Mercure du Pôle aéronautique Jean-Sarrail qu'on retrouve Fu LE et les pensionnaires de Coline, en cette fin octobre 2023, en pleine répétition d'une captation vidéo forcément originale et inédite en ces lieux. Des « respirations poétiques », comme il les qualifie, en solo ou de groupe, nourries des chorégraphies qu'ils ont déjà travaillées : « *Je cherchais un lieu atypique, hors du commun. C'est la mairie qui me l'a suggéré. C'est intéressant pour les danseurs qui se retrouvent sur une scène de 4000m². Un pas chassé devient une course éternelle* ».

Si ce film, alternant images d'archives et mise en situation de la promotion actuelle, est en passe d'être fini, Fu LE accélère sur l'autre volet : mettre en relation la culture et le sport. Passé l'indispensable temps de prise de connaissance du territoire, « *on est en train de faire des courts-métrages avec les clubs de gym, de voile, d'haltérophilie, de boxe thaï et de karaté. On doit aussi tourner avec d'autres clubs, en extérieur, au printemps prochain. J'ai également récupéré des pépites dans les archives de la Ville. L'idée est de terminer dans le théâtre en suivant le calendrier de sa destruction, qui est un moment historique, afin de l'inclure. Capter ces derniers instants, c'est assez stimulant* ».

Le but « *est d'avoir déjà du matériel à montrer au moment des J.O. et dès le passage de la flamme olympique à Istres, le dimanche 12 mai 2024. C'est assez vertigineux ! Avec les 90 associations sportives sur Istres, on est face à un océan de possibilités* ».

Émilie et Alice, deux gazelles à l'assaut du désert

Les « Lilies on the road » c'est ainsi qu'elles se sont nommées. Lilies, un condensé d'Alice et d'Emilie pour former un équipage istréen qui part à l'assaut du désert à l'occasion du rallye Aïcha des Gazelles qui aura lieu du 12 au 17 avril 2024 au Maroc.

D'une seule voix, elles expliquent : « *L'envie de se dépasser, de vivre une expérience, de montrer que des femmes sont autant capables que les hommes de conduire un 4X4 et de participer à un rallye. C'est ce défi que nous nous sommes lancées en nous inscrivant à ce raid 100% féminin, il y a trois mois à peine* ».

Rallye responsable et solidaire, cette épreuve, 33e du nom, ne prend pas en compte la notion de vitesse. Le but est de parcourir le moins de kilomètres possible sans aucun moyen de navigation électronique. Pas de GPS, pas de téléphone portable, mais une boussole, une carte et une règle comme seuls instruments autorisés pour retrouver son chemin dans les dunes ainsi que les balises aux différents check point disséminés dans le désert marocain. « *Ce qui implique des passages plus difficiles, à nous de faire les bons choix* », ajoutent les deux équipières. Nuits en bivouac avec l'ensemble des participantes mais également deux nuits à la belle étoile dans le désert sont au programme de ces 9 jours de course.

Emilie, en sa qualité de contrôleur aérien à la base aérienne d'Istres, a l'habitude de diriger les avions, mais ce sera une autre affaire que de tracer sa voie dans le désert. Alice, ancienne professeure des écoles à la Bayanne et Entressen, est désormais officiante de cérémonie laïque et toutes les deux sont pompiers volontaires. C'est d'ailleurs le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) qui leur a fourni le véhicule pour pouvoir participer à la course. Elles seront tour à tour au volant d'un 4x4 Nissan Terrano qui avait déjà servi lors d'une précédente édition et qui vient d'être entièrement révisé par les services du SDIS. « *C'est une aide importante qui nous est fournie et qui allège le budget nécessaire* », précisent les Lilies qui seront l'un des trois équipages du département parmi les 190 engagés, dont certains viennent du Canada, des USA ou encore de Belgique et de Suisse.

« *Notre objectif est de parvenir à passer la ligne d'arrivée* ». Pour cela, l'équipage a établi un budget prévisionnel de 20 000 euros pour couvrir les frais d'inscription,

de transport aller-retour pour le Maroc, du carburant, système de géolocalisation… et elles précisent : « *S'il devait nous rester des fonds à l'issue du raid, ils seraient reversés à une association en faveur des orphelins de pompiers* ». Un geste qui correspond à la philosophie de cette épreuve qui, en plus de son côté sportif, se veut être un rallye solidaire. En effet, une partie du montant des engagements est reversée à l'association caritative « Cœur de gazelles » qui assure des actions dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'enseignement et de la réinsertion professionnelle. Un évènement éco responsable labellisé Iso 14001. Participants et organisateurs œuvrent tout au long du rallye dans le domaine du recyclage et poursuivent leurs actions de réduction de l'empreinte carbone avec la participation de véhicules électriques entre autres.

En attendant le départ, Emilie et Alice, même si elles sont habituées à manœuvrer des véhicules tout terrains, voire des camions, vont suivre une formation mécanique. Leurs confrères d'autres casernes ont également proposé au tandem de se familiariser à la conduite dans les dunes et aux éventuels problèmes d'ensablement et surtout comment s'en sortir. Par ailleurs, elles se démènent pour trouver les fonds nécessaires. Outre le démarchage auprès d'entreprises (les sommes versées à l'association sont déductibles des charges de l'entreprise), mais également en organisant des évènements du type loto, conférence, tournois sportifs… Bref, encore du pain sur la planche pour les deux filles avant de s'attaquer au désert marocain.

Plus d'info

> https://instagram.com/liolies_ontheroad
> www.facebook.com
> www.tiktok.com@liliesontheroad

Si vous souhaitez soutenir cette aventure

Une cagnotte en ligne est ouverte : www.helloasso.com/associations/amicale-des-sapeurs-pompiers-de-la-vallee-des-baux

Le twirling bâton : l'art dynamique de la danse et de la précision

Le twirling bâton est une activité qui marie la grâce de la danse, la précision de la gymnastique et l'adresse de la jonglerie, ce qui rend cette discipline si captivante. À Istres, les Constellations font « virevolter » le bâton avec passion.

Le twirling bâton trouve ses racines au début de xxe siècle aux États-Unis. À l'origine, il était pratiqué principalement dans les fanfares par les majorettes, en utilisant des bâtons pour ajouter une sorte d'élégance et du spectacle aux défilés et aux exhibitions. Nous sommes nombreux à avoir en tête une vision un peu vieillotte des majorettes, pas toujours en rythme, défilant en ville au son de la fanfare (pas toujours juste !) avec le fameux « lancer d'bâton » ! Au fil du temps, la pratique a bien évolué pour devenir aujourd'hui une discipline sportive à part entière, alliant avec sérieux la gymnastique, la danse et la jonglerie. Elle consiste à manipuler un bâton généralement en métal, appelé bâton de « twirling » (ce qui signifie virevoltant en français), de manière à réaliser des mouvements complexes et esthétiques en synchronisation avec la musique. Les twirlers, comme on appelle les pratiquants de cette discipline, utilisent le bâton pour réaliser une variété de mouvements précis, tels que des lancers, des rotations, des figures et des pirouettes.

Le twirling bâton se pratique individuellement, en duo, ou en équipe. Les routines peuvent varier en complexité, de simples séquences de mouvements à des performances artistiques élaborées. La coordination, l'équilibre et la grâce sont des compétences essentielles pour exceller dans cette discipline. Il faut environ un an pour arriver à maitriser le bâton et ensuite, comme dans tout sport, plusieurs années de travail et d'entrainement pour être au top ! Bien plus qu'une simple activité sportive, le twirling bâton est une forme d'art dynamique qui allie la grâce à la précision, la créativité à la discipline.

Que vous soyez un pratiquant passionné ou simplement curieux de découvrir cette discipline, qui pour certains peut paraître désuète, le twirling offre une expérience unique où la musique, la danse et la manipulation habile d'un bâton se rejoignent pour créer une performance en mouvement.

Les Constellations

Créé en 2011 par Stéphane Moreira, le club istréen de twirling les « Constellations » compte dans ses rangs des « twirlers » de 4 à 19 ans et participe tout au long de l'année à de nombreux concours (open) organisés dans la région avec des résultats plus qu'honorables (classé 5e sur plusieurs compétions de tous niveaux en 2022/2023). Cette année, pour la première fois de son histoire, les « Constellations » sont inscrites à la « Coupe du Millénaire », compétition nationale, référence en la matière, qui s'est déroulée début décembre à Martigues.

Le club, affilié à la FFSTB, s'entraîne deux fois par semaine : le mercredi de 14h à 17h au gymnase du CEC et le samedi de 16h à 20h au gymnase de la Bayanne. Ouvert aux filles comme aux garçons, il est possible de venir assister librement aux entraînements pour découvrir la discipline et s'y essayer.

Alors, pourquoi ne pas vous laisser emporter par le tourbillon du twirling bâton ?

Twirling Istres – Les Constellations
Président : Stéphane Moreira
Vice-présidente : Marie-Christine Moreira
Coach : Elisa Moreira

Cotisation annuelle : 150 €

Téléphone : 06 99 59 79 86
Courriel : majorettesistres@gmail.com
Facebook : twirling istres

Ce qu'il faut retenir du Conseil municipal du 11 octobre

Comme de coutume le maire, François Bernardini, a ouvert la séance du Conseil par un « hommage aux disparus dont le nom et le vécu sont associés à la ville d'Istres ». Pierre Loubière, 90 ans, issu d'une famille istréenne depuis 1780. Homme de passion localement impliqué tant pour le football, la pétanque, la pêche et la chasse ; Guy Lahondes, 77 ans, photographe istréen émérite qui portait un regard sans préjugé sur la société à travers sa ville ; Max Daumas, 85 ans, bien connu à Rassuen, passionné de pétanque et de chasse. « *Afin d'honorer sa mémoire, je proposerai de dénommer le terrain de boules route de la Cabane Noire, face à la Halle de Rassuen* », a souligné le maire. Pierre Muller, 88 ans, qui de 1997 à 2017 a présidé l'Association Patriotique des Combattants Victimes de Guerre (ACVG) et a occupé le poste de trésorier au Football Club d'Istres pendant 10 ans ; Antonia Durand, 94 ans, figure emblématique du CEC, qui a accueilli durant plus de 30 ans, bon nombre d'élèves, de professeurs, d'employés et de personnes qui ont fréquenté la cafétéria du Centre Éducatif et Culturel qu'elle tenait avec son complice « Didi ».

Une motion de soutien à Israël

C'est unanimement que le Conseil municipal a voté pour une motion de soutien à Israël, condamnant l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre. « *Notre rôle d'élus n'est pas de se fourvoyer dans de vaines querelles politiciennes mais d'apporter notre solidarité aux femmes, aux hommes et aux enfants innocents qui subissent ce malheur. Depuis toujours et nous l'avons encore démontré en février 2022 au début du conflit en Ukraine, nous nous tenons aux côtés des opprimés. Ainsi la Ville d'Istres, attachée à la démocratie, à la paix et à la sécurité des peuples, condamne sans réserve l'attaque provoquée par les terroristes du Hamas ; affirme sa pleine solidarité avec le peuple d'Israël et tous les peuples qui souffrent et qui ont droit à la sécurité ; appel à la libération des otages ; appel de ses vœux à une solution et une issue pacifique, durables de la région* ».

À l'ordre du jour

Quarante-quatre rapports étaient inscrits à l'ordre du jour de cette séance du Conseil. La solidarité, tout d'abord avec le vote de deux subventions exceptionnelles de 5 000 € pour venir en aide aux sinistrés du tremblement de terre au Maroc et à ceux des inondations en Libye, début septembre. Ces subventions seront versées au fonds de solidarité de Cités Unies France et au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales. Toujours au chapitre des subventions municipales, le Conseil s'est prononcé pour l'octroi d'aides exceptionnelles pour soutenir les actions de plusieurs associations de la ville : Foyer socio-éducatif des collèges Pasteur et Savary ; Influa e-sport ; Istres Entressen Canoë Kayak ; 1,2,3 Bébé et l'Association des Plaisanciers du Port des Heures-Claires. Une enveloppe de 20 000 € a été prévue au budget primitif 2023 pour le financement d'actions culturelles spécifiques liées à toutes les formes artistiques qu'elles soient chorégraphiques, plastiques, théâtrales, musicales ou autres. Une première somme avait été consacrée au printemps dernier au travail de l'artiste photographe Camille HOLTZ. Dans la continuité de répartition de cette aide, la somme de 3 000 € sera accordée à l'association « Les Oreilles en Face des Trous », organisatrice de l'évènement la Guinguette Sonore qui mène une action sur la place des femmes dans les festivals.

On retiendra ensuite la prise en charge totale par la ville des abonnements mensuels de transport « Pass Métropole » (scolaires et étudiants) pour les Istréens au titre de l'année scolaire 2023/2024. Un effort financier pour la collectivité de 220 000 € jusqu'alors pris en charge par la Métropole.

Plusieurs demandes de subvention auprès du Conseil départemental ont été votées pour participer au financement du renforcement des dispositifs de sécurité dans les écoles René-Calamand et Casimir-Gouin, au CEC et dans divers bâtiments municipaux et pour l'aménagement de l'espace public de la plage du Ranquet. Le Département ainsi que la Région ont également été sollicités pour participer financièrement à l'achat d'un 5e véhicule de patrouille porteur d'eau au profit du CCFF de la ville. Enfin, le Conseil a voté une demande de subvention auprès de l'État pour accompagner le projet d'ouverture d'une « Micro-Folie » à Istres.

Forte de sa politique culturelle, la Ville s'est portée candidate pour l'obtention du label « 100 % Éducation Artistique et Culturelle » (EAC), mis en place par le Ministère de la Culture. Ce label est identifié par une charte prônant l'accessibilité à tous de l'éducation artistique et culturelle via des actions mises en place par les structures d'enseignement, les structures culturelles, le secteur associatif ou encore la collectivité.

Enfin, on notera que lors de ce Conseil, il a été décidé de donner le nom de « Pierre-Soler » (décédé le 15 mai dernier), au gymnase du CEC. Un hommage de la Ville à celui qui fut professeur de sport au collège Savary et très impliqué dans la vie associative et sportive istréenne.

PAGE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que, "dans les communes de 3500 habitants et plus qui diffusent, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers de l'opposition municipale, dans les conditions fixées par le règlement intérieur". Ce droit d'expression sur les affaires communales doit être exercé par leurs titulaires, qu'ils soient de la majorité municipale ou de l'opposition, dans le respect des règles fixées par le code électoral et par la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse.

À l'approche de la fin de l'année, je suis toujours animé par l'espoir de voir mes concitoyens vivre ce moment entourés de leur famille et de leurs proches, dans l'amour, la convivialité et l'amitié et inévitablement, je pense à tous ceux qui n'ont pas cette chance.

Dans un contexte économique difficile, nous devons nous raccrocher à l'humain, faire preuve de solidarité, de bienveillance et d'empathie et appeler de nos vœux à une paix durable dans le Monde ! Cette année, les Restos du Cœur sont en difficulté alors que le nombre de bénéficiaires est en forte augmentation. C'est pourquoi, malgré un budget contraint, les élus de la majorité municipale n'ont pas souhaité baisser le niveau des subventions aux associations caritatives locales et ont même accordé un geste supplémentaire en faveur des Restos du Cœur. Nous ne pouvions rester insensibles face à cette situation. Vous le savez, notre majorité municipale veut le meilleur pour chacun de vous. Vous le voyez dans ces pages, Istres se dote des meilleurs équipements pour permettre à tous de s'épanouir. Socialement, culturellement, sportivement, nous agissons et continuerons à agir, inlassablement et avec détermination.

Cette année s'achève donc dans notre ville gagnée par l'esprit de Noël. Elle se décore pour faire briller les yeux des enfants et les animations que nous organisons préfigurent un moment que beaucoup attendent, l'occasion de retrouver notre âme d'enfant durant un court temps des fêtes.

Istréennes, Istréens, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes, pleines de joies et de sourires.

François BERNARDINI, «Nous sommes Istres»

Un coup de cœur et un coup de gueule pour cette tribune. Le coup de gueule va à l'augmentation de la taxe foncière essentiellement due, cette fois-ci, à la hausse de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) par la Métropole ; alors même que ce service d'enlèvement d'ordures va diminuer de 40 % son activité en arrêtant la collecte des entreprises. Malgré cette baisse de charge, le contribuable doit quand même supporter une hausse drastique à travers des impôts déjà élevés ! Coup de cœur pour le pôle aéronautique d'Istres ; avec la bonne nouvelle attendue depuis longtemps : l'obtention d'une part du marché de maintenance en condition opérationnelle (MCO) des nouveaux avions ravitailleurs MRTT « phénix ». Après plus d'une décennie d'atermoiements dans des projets irréalistes (ex : une entreprise de dirigeables à capitaux chinois), la Ville et ses partenaires se sont engagés dans la seule voie possible pour développer ce pôle ; à savoir une activité à la fois compatible et complémentaire à l'environnement militaire. Entourée d'une équipe de qualité et de professionnels reconnus, le pôle aéronautique obtient enfin la locomotive qui lui permettra d'avancer ! Excellentes fêtes de fin d'année à tous.
Robin PRÉTOT, Michèle LEBAN & Jocelyn PLANELLES

Fiscalité et pollution : les Istréens paieront de plus en plus cher la note de leurs ordures ménagères.
Depuis 2008, les Istréens sont mis sous une pression fiscale qui ne fait que s'accroître, alors même que le pouvoir d'achat devient pour les ménages une angoisse inadmissible.
La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a augmenté substantiellement et semble devoir encore être revue à la hausse à l'avenir pour les Istréens.
Plus de taxe et moins de service car parallèlement à cela, les déchets des professionnels ne seront plus pris en charge, laissant chaque entreprise ou chaque commerçant face à la nécessité de payer une prestation d'enlèvement auprès d'opérateurs privés. Cerise sur le gâteau : le Maire a déclaré lors du Conseil Municipal du 11 octobre que pour limiter les coûts de traitement il fallait comprendre que l'incinération était le seul mode possible. Les poumons des Istréens apprécieront.
Michel CAILLAT et Sandy POLETTO, groupe EELV et partenaires

Pas de texte transmis.
Rose CRIADO En Avant Istres

Par ces temps d'austérité, d'inflation grandissante et de pression fiscale communale est il judicieux de faire supporter aux Istréens métropolitains ces 21 millions d'euros de dépenses d'argent public pour un théâtre destiné à quelques privilégiés ? Toujours le même sentiment d'insécurité dans la ville. Malgré un travail efficace de nos forces de l'ordre, les cambriolages et incivilités sont de plus en plus prégnants. Engagé et tenace, votre devoué.
Grégory GABANOU libre et indépendant

État civil *Juin > août 2023*

Juin 2023

DÉCÈS

- Monique CHAUTARD veuve BLIN

Juillet 2023

MARIAGES

- Caroline GASSER & Steven DI PIETRO PIPIER

DÉCÈS

- Claude LABBÉ

Août 2023

NAISSANCE

- Adam LARCHEVEQUE HERKOUS

Septembre 2023

MARIAGES

- Aurore MAUNIER & Laurent CHESNEL
- Camille ROMERO & Benjamin DEMERGER
- Antoine GONTAN & Marc MINETTO
- Gil COUSIN & Romain BALME
- Amanda BELTRAN & Jérémy VEUTHAY
- Laura ALBERT & Damien MARTINEZ
- Cécile CORDON & Nicolas PIROËLLE
- Julie DROUVROY & Thierry JOB
- Marine AUPHANT & Hichem SLIMANI
- Jade DUROUGE & Anthony ODASSO
- Françoise D'ORIO & Olivier SPINOSA
- Hanan MAAZOUZ & Heddy HIMEUR
- Deborah LEDUC & Alexandre DE PARMENTIER
- Mélanie THIEBAUT & Mickaël LOZIER
- Rosine CALEDONIEN & Choukri HARKAT
- Nathalie PARISOT & Philippe PERAUDEAU
- Jannick KOWALCZYK & Yvon THÉRON
- Chaima DJEBALI & Youssef LACHKAR
- Mélissa TAHRI & Medhi GUELAI

PACS

- Camille CEAUX & Samy MAHIAS
- Laure CAILLIAU & Vincent MESSINA
- Sophie BISBROUK & Valentin AUBIN
- Marine GALEA & Pascal MESSINA
- Florine MARIEN & Emilien DUBOIS

DÉCÈS

- Patrick INVERNIZZI
- Raymonde RIGAILL veuve FOURNIER
- Chantal ORLO épouse MARTIN
- Max DAUMAS
- Patrick BLAT
- Nicole LOMBARDI
- Roland MICHEL

Octobre 2023

MARIAGES

- Océane ROSSI & Mathieu KOCH
- Manon BARRACO & Hamda BOULARES
- Béatrice MESSIO & Stéphane RUCKEBUSCH
- Loic PERCELAY & Aurélia GEORGES
- René LOUBIER & Annie BURDIN
- Olivier BARAUD & Fanny MARCHAND
- Jean-François BOURDIN & Estelle LUSSON
- Julien PICAUD & Carla FERNANDEZ
- Adrien DUPONT & Andrianjafy RANARISON
- Eric ESCUDIER & Christine CASADO
- Rémy ODASSO & Rakika FARAHAINI

PACS

- Chloé BERTRÉ & Kévin ROMAN
- Mélanie do carmo TRIGO DA CRUZ & Filipe ALBINO BAROFIA
- Laurie SCHOLZEN & Virgile MESSAGER
- Laura JACQUES & Erwan DEBOUT
- Emeline CONTE & William KWASNIK
- Saskia AZENHA BRÉTENET & Kemuel DAS CHAGAS
- Emilie NAVARRO & Jérémy GUYOT
- Katia GOUBERT & Lilian GASTOU
- Celine LEFEVRE & Fabien PROUTEAU

DÉCÈS

- Antonio DA PALMA MARQUES
- Antonia SGOURDEOS veuve DURAND
- Christian GIANNELLI
- Gérard MILCENT
- Jean-Paul JUDLIN
- Evelyne GHIGI
- René FONTANA
- Loïc CHOUBARD
- Alain CLARET

Centre médical public à La Pyramide

Le secrétariat sur place est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Médecine générale

- *Dr Panetta – Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h. Sur RDV au 04 42 43 27 07*

Cardiologie

- *Dr Yvorra – Le mardi de 14h à 17h Sur RDV au 04 42 43 25 40*

Chirurgie digestive

- *Dr Challal – Le lundi de 9h à 12h*
- *Dr Farvacque – Le mardi de 9h à 12h*
- *Dr Picaud – Le vendredi de 9h à 12h Sur RDV au 04 42 43 24 20*

Urologie

- *Dr Di Crocco – Le jeudi de 14h à 17h Sur RDV au 04 42 43 22 11*

Allergo-Anesthésie*

- *Dr Odin – Le vendredi de 9h à 12h Sur RDV au 04 42 43 27 92*

Gynécologie

- *Dr Barthes – Lundi de 9h à 12 h et de 13h à 16h Sur RDV au 04 42 43 24 03 et 04 42 43 27 07*

Orthopédie-Traumatologie

- *Dr Solari – Lundi de 9h à 12h Sur RDV au 04 42 43 24 10 et 04 42 43 27 07*

Troubles respiratoires du sommeil (apnée)

- *Dr Belkaïd - Le mardi de 9h30 à 12h Sur RDV au 04 42 43 27 07*

(*) L'allergo-anesthésie concerne les patients qui ont fait une réaction allergique lors d'une anesthésie ou avec un produit de contraste.

Urgences

- ➜ Urgences dentaires (dimanches et jours fériés) ✆ **0 892 566 766**
- ➜ Pharmacie de garde ✆ **04 88 10 11 90**
- ➜ Centre anti poison ✆ **04 91 75 25 25**
- ➜ Allô enfance maltraitée ✆ **119**
- ➜ Allô violences conjugales ✆ **39 19**
- ➜ Police municipale ✆ **04 13 29 50 45**
- ➜ Police nationale ✆ **04 88 10 11 90**
- ➜ Pompiers ✆ **18 (ou 112 depuis un portable)**
- ➜ Urgence EDF ✆ **09 726 750 13**
- ➜ Urgence GDF ✆ **0800 473 333**
- ➜ Urgence EAU (SUEZ/SEERC) ✆ **0977 401 136**
- ➜ Urgence canicule istres ✆ **06 09 36 94 24**

Ville d'ISTRES
www.istres.fr

HÔTEL DE VILLE

1, esplanade Bernardin-Laugier
CS 97002 - 13808 Istres CEDEX
✆ **04 13 29 50 00**

Horaires d'accueil du public :
Lundi de 8 h à 17 h 45 (journée continue).
Du mardi au vendredi de 8h à 12h
et de 13 h 30 à 17h45.

Accueil téléphonique auprès du standard : 8 h 30/12 h et 13 h 30/17 h 30
Pour toute urgence, contacter
la Police municipale ✆ **04 13 29 50 45**

MAIRIE ANNEXE DU PRÉPAOU

Quartier du Prépaou
13800 Istres
✆ **04 13 29 58 20**

Horaires d'accueil du public
Lundi et mercredi :
de 8 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 45
Mardi, jeudi et vendredi :
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

MAIRIE ANNEXE D'ENTRESSEN

Avenue de la Crau - 13128 Entressen
✆ **04 13 29 56 50**

Horaires d'accueil du public
Mardi et jeudi :
de 8 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 45
Lundi, mercredi et vendredi :
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

ISTRESmag *Nous contacter*

Pour contacter la rédaction de Istres Mag, veuillez envoyer un courriel à **istres-mag@istres.fr** ou téléphoner au **04 13 29 50 03**.

Directrice de la publication : **Céline Camoin** • Directrice de la communication et de la promotion de la ville, responsable de la rédaction des supports édités par la ville d'Istres **E. Du Liège** • Rédacteur en chef **É. Gavelle** • Journalistes **L. Alvernhe, P. Merle, S. Quenu, P. Lépicouché** • Photographes **M. Bressy, G. Petit, S. Quenu, P. Merle, P. Lépicouché/imagomedia** • Maquette et mise en page **C. Ballet** • Tirage 24 000 exemplaires • Photogravure et impression **Imprimerie Vallière**, Miramas • Dépôt légal BNF 12 janvier 2023 N° ISSN 1245-1479

PEFC 10-31-1951
Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

Magazine recyclable, participez au tri sélectif !

Ville d'Istres

LA CONCIERGERIE
LE SERVICE GRATUIT DE VOTRE QUOTIDIEN
D'ISTRES

Nouveau
LIVRAISON À DOMICILE*

On s'occupe de tout !

Scannez ce QR CODE et accédez à
conciergerie-istres.fr
ou appelez la Conciergerie au **07 49 84 58 83**
contact@conciergerie-istres.fr

***Service de livraison payant**

SUIVEZ-NOUS
@villedistres

Ville d'ISTRES
www.istres.fr

Ville d'Istres

Noël à Istres 2023

Scannez ce QR CODE avec votre smartphone
et téléchargez le programme des festivités
du 2 décembre 2023 au 7 janvier 2024

SUIVEZ-NOUS
@villedistres

ISTRES TOURISME

Ville d'ISTRES
www.istres.fr